

Identification

Type (L, LP, M) et nom de la formation : **Master (1 et 3). Domaine ALL. Mention Arts, Lettres et Civilisations (ALC)**

Civilité/Nom/prénom et coordonnées du porteur (adresse, mail, téléphone) : **Isabelle Krzykowski, UFR LLASIC, Département Lettres, Bureau B306 - Téléphone personnel : 06 22 10 30 59**

Lieux d'enseignement de la formation : **Grenoble (UGA, UFR LLASIC)**

Site Web de la formation : pages spécifiques : <http://formations.univ-grenoble-alpes.fr/fr/catalogue/master-XB/arts-lettres-langues-ALL/master-arts-lettres-civilisation-program-master-arts-lettres-civilisations.html> (site de l'UFR LLASIC : <http://llasic.univ-grenoble-alpes.fr>)

Etablissements impliqués dans la formation : UGA

NB : Les annexes « en lettres » correspondent aux éléments fournis aux étudiants (également téléchargeables sur la page internet du master) ; les annexes numérotées correspondent aux annexes demandées par le comité HCERES et aux autres indicateurs.

1. Finalités de la formation

1.1. Objectifs scientifiques et/ou professionnels de la formation

NB : L'UGA ayant fait le choix de présenter l'analyse des données dans la quatrième partie, la coïncidence entre les objectifs et les résultats, qui fait l'objet de cette auto-évaluation, sera plus précisément examinée en 4.2.1.

La mention de master Arts, Lettres, Civilisations (ALC), au moment où nous préparons ce bilan, a moins de trois ans d'existence. Ce caractère récent explique que certaines des données attendues ne pourront pas être produites ou ne seront guère significatives. Ouvert à la rentrée 2016, il constitue en effet un très profond remaniement de l'offre précédente en lettres classiques et modernes (Master « Lettres et arts du spectacle » de l'université Stendhal), mais aussi en sociologie (parcours recherche « Médiation, arts, culture » du master « Productions et formations des formes culturelles » de l'université Pierre-Mendes-France, qui était co-accrédité avec l'université Stendhal pour le parcours « Lettres »). D'un côté, la séparation d'avec les arts du spectacle (due au choix d'ouvrir une mention « Création artistique »), d'un autre, le rapprochement avec la sociologie des arts et de la culture, ajouté au cadrage très strict de la Nouvelle offre de formation (NOF) en trois « blocs » de tronc commun, de spécialité et d'ouverture, ont créé l'opportunité de repenser les finalités et les spécificités de notre master, tant en regard des orientations nouvelles de la recherche, que des débouchés en termes de métiers. Il faut considérer que nous sommes encore dans une phase « expérimentale », et ce bilan à mi-parcours n'en est que plus intéressant pour nous.

La mention est constituée de quatre parcours (cf. 1.2.) qui correspondent à la fois à des spécialités et à des orientations professionnelles (filières littéraires, filières pluridisciplinaires et filière professionnalisante de médiation culturelle) mais sont liés par un objet d'étude et de questionnement commun : les œuvres et leurs contextes, saisis dans des perspectives variées (interprétation, pratiques et processus de création, d'éditorialisation, de production culturelle, de réception et de transferts culturels ou didactiques, d'imaginaire et d'études culturelles, de patrimonialisation, ...).

Cette organisation et cette visée reflètent notre volonté de repenser la place des études consacrées aux lettres et aux arts dans la société. Sont de ce fait mises en avant des compétences transversales, à la fois pratiques et réflexives, liées à l'expérience de la recherche, et aisément transférables dans le monde du travail et la vie sociale. C'est aussi le sens du master, aboutissement des études universitaires par et à la recherche, avant la formation professionnelle du doctorat.

Les **compétences** visées varient bien sûr selon les parcours (cf. 1.2.), mais les connaissances et compétences transversales manifestent aussi la cohérence du master (on en trouve le détail dans tous les documents mis à disposition des étudiants) :

- Compétences réflexives : Comment se situer par rapport aux cultures du présent et du passé ? Quelles sont les dynamiques de la vie sociale et culturelle ? Qu'est-ce qu'interpréter un texte ou un spectacle ? Comment a-t-on défini l'art et la culture au fil du temps ? De quoi se nourrissent nos identités culturelles ? En quoi les récits et les imaginaires jouent-ils un rôle central dans nos sociétés ?

- Culture générale solide dans les domaines artistiques, littéraires et SHS.
- Connaissance des milieux artistiques.
- Connaissance des processus de production, de médiation et de diffusion des œuvres et des formes culturelles.
- Compréhension des processus d'interactions.
- Connaissance des langues ; ouverture à l'international.
- Compétences pratiques : Capacité à élaborer, à rédiger et à mettre en forme un projet, un rapport de recherche, un article scientifique ou de critique : problématiser, documenter, analyser, interpréter, argumenter, synthétiser, expertiser. Compétences rédactionnelles pour différents supports, compétences informatiques. Maîtrise de la communication orale. Capacité à travailler au sein d'une équipe.

Ce master ouvre soit vers une poursuite d'étude en doctorat (en particulier vers les sections CNU 08, 09, 10 et 19) et les concours de l'enseignement, soit vers des emplois requérant des capacités de dialogue, de transfert et de synthèse, y compris dans un contexte interculturel. En l'absence de fiche RNCP pour le niveau master (sauf pour le master professionnel Diffusion de la culture, mais une fiche générale est en cours de préparation : **Annexe 12 : Fiche RNCP masters ALC**, état provisoire¹), nous avons produit une **liste indicative des débouchés**, qui figure sur les dépliants de présentation et sur la page internet du master :

- Métiers de la recherche (préparation aux études doctorales) ;
- Métiers de l'enseignement secondaire et supérieur (préparation aux concours, recherche en didactique de la littérature, enseignement à l'étranger ou en France à des étrangers) ;
- Métiers de la médiation socioculturelle et internationale ;
- Journalisme culturel ;
- Métiers du patrimoine ;
- Cadres opérationnels généralistes dans le secteur des arts et de la culture ;
- Préparation aux métiers des bibliothèques et de la documentation ;
- Préparation aux métiers du livre et de l'édition ;
- Préparation à la traduction littéraire ;
- Formation aux humanités numériques ;
- Formation à l'écriture créative.

Une réflexion assez avancée a été menée sur les possibilités de proposer des cycles de formation continue (Métiers de l'imaginaire ; Littérature jeunesse internationale : voir 5.3.)

Cette liste coïncide avec les enquêtes sur le devenir des étudiants, qui seront traitées dans la partie « Pilotage de la formation » (4.2.1.).

Pour ce qui concerne l'affichage et la **lisibilité des objectifs de la formation**, le nom de la mention a fait l'objet d'une discussion car aucun des libellés proposés n'était pleinement satisfaisant (« culture » pourrait sembler plus adéquat que « civilisations »), mais le descriptif et l'intitulé des quatre parcours précise nos perspectives.

Un dispositif a été mis en place pour expliciter et rendre accessibles les objectifs aux étudiants à tous les moments de leur parcours :

- L'offre de formation de l'UGA est disponible sur le site web UGA, avec des possibilités de recherche par discipline, par mots clés, par localisation (<http://formations.univ-grenoble-alpes.fr>). Sur les pages internet du master, accessibles à tous, les étudiants trouvent une présentation qui précise les objectifs, l'organisation générale des semestres, le lien avec la recherche, les perspectives professionnelles et les conditions d'admission. Une page spécifique est également dédiée à chaque parcours.
- Une plaquette papier (présentée notamment aux forums des masters ; également mise en ligne) donne un aperçu plus succinct mais précis de la visée, de l'organisation des études, des compétences et des débouchés (**Annexes A : Plaquettes de présentation des quatre parcours de la mention ALC**) ;
- lors de la pré-rentree, ces éléments sont présentés de manière détaillée en assemblée plénière puis par parcours ;
- un livret des études (téléchargeable) complète ce dispositif (30 pages environ) : cf. 3.2. et **Annexe B : Livret des études 2018-2019**.
- Le supplément au diplôme se met progressivement en place, pour l'instant à la demande de l'étudiant (cf. 3.4.)

Pour finir, rappelons que le règlement des études (RDE) permet de définir précisément les règles de fonctionnement de la formation et précise à l'article 1 les objectifs et compétences à acquérir au cours de la formation. Il est voté chaque

¹ Procédure nationale. L'UGA assure les relectures. La fiche nous a été transmise pour révision courant avril 2019.

année en CFVU. Il est accessible en ligne pour les étudiants via l'intranet étudiant ([Annexe F : Règlement des études 2018-2019](#)).

1.2. Parcours et modalités pédagogiques

Les quatre parcours ne sont pas étanches ni artificiellement réunis, car leur objet de réflexion est partagé, comme nous l'avons souligné plus haut ; ils n'en sont pas moins clairement démarqués les uns des autres, en termes d'objectifs comme en termes de débouchés (cf. 3.4. et 4.2.1.).

- un parcours est à orientation professionnalisante : *Diffusion de la Culture* (DiC) est, des quatre, le seul à véritablement être doté d'une histoire, puisqu'il a été créé en 2004 (et donc le seul pour lequel les indicateurs seront véritablement significatifs). Un réseau local et régional a été installé dans la durée, de professionnels qui interviennent dans la formation ainsi que de structures partenaires. Il permet aux étudiants d'acquérir une bonne connaissance du secteur professionnel de la culture, d'approfondir leur réflexion dans ce domaine et de développer des compétences pratiques, en privilégiant le travail collectif, les projets tutorés et le travail en atelier. Il a su intégrer le nouveau tronc commun et mutualiser des enseignements sans perdre sa cohérence. Il débouche sur des emplois du secteur culturel dans des établissements publics, associatifs ou privés, des collectivités territoriales, des services culturels à l'étranger, des médias.

- le parcours *Littérature : Critique et Création* (LCC), tout en conservant la base traditionnelle d'une formation spécialisée et actualisée dans le domaine de la littérature et de la culture françaises et francophones du Moyen Âge jusqu'à la littérature contemporaine, s'attache à articuler théorie et pratique. Il offre une réflexion sur l'interprétation et le geste critique ; sur les notions de littérature, de culture, de patrimoine, de médias ; il ouvre sur des problématiques transversales comme le rapport entre littérature et arts, la création littéraire, la genèse des textes, l'édition. Il a créé des orientations innovantes en humanités numériques (et particulièrement en génétique textuelle), en écriture créative et traduction littéraire, qui sont aussi en prise avec le marché du travail. Les débouchés sont ceux des études littéraires : en priorité orientés vers les métiers de l'enseignement secondaire (agrégation de Lettres modernes) et de l'enseignement supérieur. Pour ce dernier secteur d'activité, le master LCC offre une formation de haut niveau préalable à la poursuite d'études en doctorat. Par ailleurs, les compétences développées dans le master LCC ouvrent sur des secteurs d'activité pour lesquels une grande maîtrise des capacités rédactionnelles, de synthèse et de documentation est requise : métiers des bibliothèques, de l'édition, de la communication.

Les deux autres parcours sont pluridisciplinaires :

- le parcours *Sciences de l'antiquité* (SDA) fait l'objet d'une coopération des lettres classiques avec les départements d'Histoire-Histoire de l'art et de Philosophie de l'UFR Sciences Humaines. Il propose ainsi, en prise directe sur l'actualité de la recherche dans ces domaines, une formation interdisciplinaire mêlant philologie, littérature, philosophie antique, histoire grecque et romaine, histoire de l'art antique et archéologie, ainsi qu'une initiation aux sciences auxiliaires (épigraphie, papyrologie, codicologie, numismatique). Il s'adresse aux étudiants qui se destinent à l'enseignement supérieur et à la recherche ou à l'enseignement secondaire de haut niveau (agrégations de Grammaire et de Lettres classiques) mais, par les enseignements coordonnés, il permet également d'accéder à des secteurs d'activités liés aux métiers du patrimoine et des archives.

- le parcours *Comparatisme, Imaginaire, Socio-Anthropologie* (CISA) se caractérise par la mise en perspective internationale et pluridisciplinaire du fait artistique. Il met en œuvre conjointement l'interculturalité et l'interdisciplinarité comme des pratiques forgeant des compétences analogues, telles la connaissance des modalités d'interaction, la maîtrise des outils de comparaison et l'aptitude à analyser les phénomènes de transfert qui sont centrales dans toutes les situations interculturelles et interdisciplinaires. Il offre aux étudiants la possibilité de combiner les approches comparatistes et imaginariques avec l'étude approfondie de deux langues vivantes, une spécialisation en socio-anthropologie de l'art et de la culture ou dans une autre discipline. Il s'adresse aussi aux étudiants visant une carrière à l'étranger (enseignement, institutions internationales, ...). Les débouchés sont la poursuite d'étude (dans les domaines de la littérature générale et comparée, de l'imaginaire, de la sociologie de l'art et de la culture), les métiers du secteur des arts, de la culture et du patrimoine, de la médiation culturelle et interculturelle.

L'**organisation pédagogique** en trois blocs (qui seront décrits, avec les modalités, dans la partie 3.1.) permet des circulations.

- L'UE de tronc commun réunit les formations méthodologiques, professionnelles et transversales, dans lesquelles sont examinées les grandes thématiques du moment (réinventions du patrimoine, littérature et francophonie, altérités culturelles, humanités numériques, théories des médias) ;

- L'UE de spécialisation, qui comporte entre trois et quatre séminaires, est consacrée aux fondamentaux disciplinaires de chaque parcours ;

- L'UE d'ouverture permet aux étudiants de personnaliser et/ou de professionnaliser leur parcours. Les séminaires (2 à 3) peuvent être choisis dans un autre parcours du master ou dans une autre mention.

Un ensemble d'options met en évidence des spécialisations ou des métiers.

Points forts et points d'amélioration en termes de finalités

- une formation clairement identifiable, lisible et explicite.

- une formation à la fois cohérente et diversifiée : les transversalités portées par les séminaires de tronc commun ne sont pas superficielles et induisent un dialogue, tandis que chaque parcours a une « couleur » propre, enrichie par un éventail de choix (options, cours d'ouverture) permettant la construction d'un projet personnel. Le supplément au diplôme, qui devrait permettre de rendre compte au plus près des choix des étudiants, est en cours d'élaboration (dispositif UGA).
- les compétences transversales sont transférables dans un large éventail de métiers et de situations.
- le décalage s'atténue mais perdure entre l'un des objectifs de la mention, la poursuite en doctorat, et la réalité du peu de poursuites en thèse (pour une analyse plus fine, cf. 4.2.1.).

2. Positionnement de la formation

2.1. Articulation avec les cursus universitaires de la thématique/discipline au niveau local, national et international

Le master ALC constitue le second grade de la formation proposée par le département des Lettres. Il décline de manière originale la répartition traditionnelle entre lettres modernes (qui correspond plutôt au parcours « Littérature : critique et création ») et lettres classiques (parcours « Sciences de l'antiquité »), qu'il complète par une formation pluridisciplinaire et internationale (parcours « Comparatisme, imaginaire et socio-anthropologie »), ainsi que par une formation plus professionnalisante (parcours « Diffusion de la culture »). Adossé au département des Lettres et à l'UMR Litt&Arts, c'est le seul master de littérature française et francophone de l'UGA (y compris pour le site de Valence) et les parcours professionnalisants ou pluridisciplinaires (qui visent notamment à offrir une poursuite d'études aux doubles licences « Lettres modernes-philosophie », « Lettres-Histoire de l'art », « Lettres et langues » et « Lettres et management », ainsi que désormais « Lettres classiques-philosophie », ou aux étudiants qui souhaiteraient maintenir en recherche la réflexion qu'ils avaient initiée par l'articulation de leur majeure / mineure en L) n'ont pas d'équivalent sur le site.

À l'échelle du site, ce master est en relation étroite avec la mention *Création artistique* et avec le master MEEF, et bénéficie de la proximité, au sein de l'UFR LLASIC, des départements *Sciences du langage et FLE*, *Sciences de l'Information et de la Communication* et *Informatique* : ces relations se traduisent par des mutualisations ou des ouvertures de cours. En dehors de l'UFR, les liens sont formalisés avec les départements d'histoire, histoire de l'art et philosophie, avec le master *Métiers du livre et de l'édition* et avec les masters de langues. Par ailleurs, les étudiants qui le souhaitent suivent un séminaire dans une autre formation (ont été sollicités depuis 2016, outre les départements déjà cités : géographie, psychologie, sociologie, urbanisme).

A l'échelle régionale et nationale (qui avait fait l'objet d'une appréciation préalable au moment de la conception du master), ces quatre parcours présentent tous une couleur spécifique peu ou pas représentée sur le reste du territoire et sans équivalent dans les universités de proximité (Lyon, Montpellier) :

- Parcours CISA : il existe quelques masters proposant une ouverture aux sciences humaines et sociales, par exemple à Poitiers (parcours « Littératures, arts et sciences sociales ») et à Rennes 2 (« Littérature et culture : le partage des discours »). L'université Bordeaux-Montaigne présente de son côté un master « Études culturelles : Langues, lettres, arts » qui rejoint, par sa dimension comparatiste et culturaliste, une des préoccupations du parcours CISA. Le parcours grenoblois offre cependant un lien original entre interculturalité et pluridisciplinarité, le lien fort avec la sociologie de l'art et de la culture et un éclairage très spécifique autour de l'imaginaire.
- Parcours DiC : lors de sa création en 2004, la spécialité *Diffusion de la culture* était une des rares formations à la médiation culturelle à être portée par un département de Lettres. Cette originalité s'est à présent réduite, plusieurs masters ayant été créés au niveau national dans des UFR littéraires (voir ci-dessous), mais le positionnement initial a été conservé : l'accent est mis sur l'écriture, envisagée à la fois comme objet d'une analyse esthétique et comme pratique professionnelle au service de la culture, dans toute la diversité de ses supports (papier, web, radio, vidéo) et de ses finalités (écriture promotionnelle, critique, administrative, etc.). Dictée initialement par le souci de se démarquer du master proposé par l'IEP voisin, mais aussi par l'attente des professionnels désireux de ne pas recruter seulement des gestionnaires de la culture, cette orientation demeure attractive pour des étudiants issus des domaines arts, lettres, langues ou SH, SHS, d'autant plus qu'au fil des années, la formation indispensable à la gestion, au droit, à l'administration et aux politiques culturelles a pu être suffisamment renforcée dans le cursus.
- Parcours LCC : Il existe des masters dédiés plus spécifiquement aux métiers de l'écriture (« Professionnels de l'écrit » à Paris 7 ; « Métiers de l'écriture et de la création littéraire » à Cergy-Pontoise ; « Métiers de la rédaction et de la traduction » à l'UPEC ; « Métiers de l'Écriture » à l'Université Toulouse-Jean Jaurès ; « Lettres et Création littéraire » au Havre) et, dans une moindre mesure, à Aix-Marseille, Caen et Paris 3 ; ou encore, dans une perspective très différente, les parcours « Lettres et entreprise » à Lyon 2 et « Lettres, culture, entreprise » à Lyon 3. Mais la caractéristique du parcours LCC est de lier critique et pratique de l'écriture, dans un environnement recherche très axé sur les humanités numériques et l'intermédialité, approches qui sont largement mobilisées dans la formation.
- Parcours Sciences de l'antiquité : si ce type d'élargissement est présent dans quelques autres universités (par exemple à l'université de Franche-Comté, à Nantes ou encore à Lyon sous l'intitulé « Mondes anciens »), il est plus rare que le parcours soit, comme à Grenoble, coordonné avec des départements de philosophie et d'histoire.

La coopération internationale fera l'objet d'un développement en 3.7.

2.2. Articulation avec la recherche (dont place de la recherche dans l'organisation pédagogique)

C'est l'un des points qui a fait l'objet d'un grand effort de formalisation dans le cadre de notre nouvelle maquette et, au-delà, de l'ensemble de nos pratiques.

Le master est **adossé à l'UMR Litt&Arts**, elle aussi créée en 2016, ce qui a certainement rendu la situation beaucoup plus lisible pour les étudiants (la précédente visite s'était demandé si la complexité de l'organisation en quatre EA n'expliquait pas la désaffection des étudiants pour le doctorat). Elle a aussi ouvert de nouvelles possibilités. Dès le M1, les étudiants sont régulièrement informés des activités du laboratoire et invités à suivre les colloques, journées d'étude ou ateliers qui peuvent enrichir leur projet de mémoire ; en complément, une *Lettre des SDA*, transmise par mail deux fois par semestre, réunit les informations sur les conférences, séminaires, soutenances et expositions en lien avec l'antiquité sur Grenoble et Chambéry ; un support analogue pourrait être développé dans les autres parcours. En M2, un EC valide la participation au séminaire du centre de recherche (composantes internes de l'UMR) qui correspond à leurs travaux. Ils sont également en contact avec les doctorants, notamment dans le cadre des journées doctorales. Les enseignements, assurés par les enseignants-chercheurs du laboratoire, permettent l'acquisition des concepts les plus récents de la recherche de pointe, discutés et mis à l'épreuve dans des séminaires (forme largement privilégiée dans le master, à l'exception des cours transversaux où le nombre de participants impose un caractère plus magistral), ainsi que leur mise en œuvre au sein d'un projet de recherche personnalisé. Ce projet est au centre de la formation de l'étudiant, invité à construire son parcours en fonction de sa propre recherche, notamment grâce aux UE d'ouverture.

La **formation à la recherche** a été nettement renforcée depuis le précédent contrat et fait l'objet d'une initiation progressive au cours des deux années : au premier semestre, un cours de méthodologie forme à la recherche documentaire (en partenariat avec la bibliothèque universitaire) et sensibilise aux normes et à l'éthique scientifiques. Au second semestre, un cours est dédié à la rédaction scientifique, de manière à accompagner les étudiants dans la rédaction de leur mémoire ; il leur donne aussi un aperçu de l'organisation institutionnelle de la recherche, en réfléchissant par exemple à la notion de « discipline ». En deuxième année, un « séminaire avancé » prolonge cet accompagnement rédactionnel et théorique et permet à ceux qui le souhaitent de commencer à réfléchir à un projet doctoral (la tendance semble cependant plutôt de prendre une année indépendante pour préparer un sujet de thèse). La formation est ainsi globalement particulièrement attentive à susciter un partage d'expérience et un retour réflexif sur les pratiques.

Par ailleurs, le laboratoire propose désormais chaque année en M1 et, le cas échéant, en M2 une dizaine de **stages professionnels** encadrés par les enseignants-chercheurs. Principalement destinés aux étudiants qui envisagent de continuer en thèse, les stages permettent de les intégrer à un programme de recherche et de les former aux techniques qui leur seront utiles dans leurs travaux ultérieurs (édition scientifique, numérisation, constitution de base de données, etc.). Cette pratique devrait être encore élargie par la possibilité, dès le M2, de participer à l'organisation d'autres activités scientifiques (colloques, journées d'étude, ateliers, etc.).

Une critique portée au parcours « Littérature » du précédent contrat était le trop petit nombre d'étudiants qui continuaient vers un **doctorat**. Les premières données disponibles sur la première cohorte de la mention (**Annexes 9.1 et 9.2 : Devenir des diplômés à un an 2016-2017**) ainsi que la connaissance que nous avons des projets de nos étudiants laissent penser que la nouvelle configuration du master et l'attention portée à l'articulation à la recherche vive portent leurs fruits (cf. 4.2.1.), mais un certain nombre choisit de passer d'abord les concours d'enseignement (la formation à la recherche et l'autonomie que construit le master sont un atout dans ce choix), ce qui retarde l'entrée en thèse : ceci s'explique pour partie par la rareté des financements de thèse en SHS mais aussi par la conscience que l'emploi universitaire, dans la plupart des disciplines concernées par le master, privilégie une expérience de l'enseignement. Nous allons également renforcer l'information sur les métiers liés à l'ingénierie de la recherche.

2.3. Articulation avec des partenaires socio-économiques ou culturels

Les apports de l'environnement socio-économique à la formation varient selon les parcours. Le plus effectivement lié au monde socio-économique et culturel est évidemment le parcours professionnalisant qui nécessite des accords plus formalisés. Plus de dix années d'existence de la spécialité DiC ont permis de constituer un réseau local et régional de professionnels qui interviennent dans la formation (comme enseignants ou dans le cadre des jurys : cf. 4.1.) ainsi que de structures partenaires (on en trouve un aperçu dans les **extractions de pstage : Annexe 11**).

Pour les autres parcours, l'articulation se manifeste essentiellement dans le cadre des stages. Nous disposons localement d'un réseau d'entreprises (librairies, éditeurs, presse), d'institutions (écoles, salles de spectacles, festivals, ...), de collectivités et d'associations pédagogiques et culturelles habituées à accueillir nos étudiants. L'outil PStage permettra de constituer un annuaire indicatif (cf. 3.4.). Les stages sont initiés au premier semestre dans le cadre d'un cours de préparation à l'insertion professionnelle qui invite aussi les étudiants à réfléchir sur la fonction des spécialistes de lettres et SHS dans la société. En deuxième année, tous les parcours prévoient la possibilité de remplacer le mémoire de recherche par un stage long qui fait l'objet d'un rapport.

La mise en place du Conseil de perfectionnement, dont l'organisation a été élargie à l'ensemble des parcours, permet des échanges et un partage de pratiques (cf. 4.2.). A noter également le soutien d'une personne dévolue à la mise en place et au suivi des conventions de stage : cet emploi, créé au niveau de l'UFR à la rentrée 2017, a permis un suivi beaucoup plus formalisé et professionnel.

Points forts et points d'amélioration en termes de positionnement de la formation

- une mention et des parcours clairement positionnés dans le paysage universitaire local et national. L'originalité de l'offre, notamment par son caractère pluridisciplinaire et sa réflexion sur les pratiques, se traduit par la part grandissante, en regard du précédent contrat, des étudiants issus de formations extérieures à la licence de lettres et venant d'autres universités (40 à 50% des effectifs), y compris internationales (cf. l'analyse des données en 4.2.1. : « Attractivité » et [Annexes 4 : Caractéristiques des étudiants de M1](#)).
- un adossement à la recherche substantiel et concret, une formation à et par la recherche construite sur l'ensemble du cursus et visant à accompagner la rédaction progressive du mémoire, à amener les étudiants à élaborer un positionnement réflexif et à les doter de compétences professionnelles transversales.
- les liens avec le monde socio-économique, anciens et solides dans le parcours DiC, doivent continuer d'être formalisés dans les autres parcours.

3. Organisation pédagogique de la formation

3.1. Spécialisation progressive (parcours, etc.)

Le master ALC a intégré les éléments requis par le cadre national des formations (professionnalisation, pratique d'au moins une langue vivante, connaissance du monde de la recherche). La vice-présidence formation de l'université Stendhal avait demandé de décliner les consignes ministérielles en trois « blocs » : tronc commun, spécialité et ouverture, ce qui nous a permis d'aligner nos quatre parcours (voir 1.2.) sur une **structure** analogue et d'autant plus lisible. Plutôt qu'un M1 en tronc commun et une spécialisation en M2, nous avons privilégié la transversalité dans la durée (tronc commun sur les deux années) afin d'assurer une cohérence d'ensemble à la mention, et la possibilité pour chaque étudiant de personnaliser son parcours en fonction de son projet de recherche et/ou de métier (UE d'ouverture ; options ; stages). Le second semestre est volontairement allégé pour laisser du temps pour la rédaction et les stages, mais des cours ont été rétablis (par rapport à la maquette précédente) pour ne pas laisser les étudiants seuls face à l'« angoisse de la page blanche » en maintenant des rendez-vous hebdomadaires ; ce point fera l'objet de nouveaux aménagements pour le S2, que les étudiants trouvent quand même un peu trop « lâche », alors que les M2 plébiscitent le semestre 4. Les semestres 1 et 3 s'échelonnent de septembre à janvier et les semestres 2 et 4 de février à juin. Chaque semestre équivaut à 30 crédits européens et les différents types de cours (séminaires, CM, ateliers/TP) sont répartis à part à peu près égale.

• **Le tronc commun** (3 UE en S1 et S3, 1 à 2 UE en S2/S4) est constitué à la fois de cours mutualisés réunissant les étudiants de tous les parcours et d'EC obligatoires déclinées, selon les cas, par parcours ou par niveaux :

- des cours magistraux abordent des questions transversales (formation théorique, esthétique et critique approfondie sur les œuvres et leurs contextes) qui s'enrichissent de l'approche spécifique de chaque parcours. Ils répondent à l'objectif central de penser la littérature et les arts dans la société qui caractérise, on l'a dit, notre mention : en M1, une réflexion sur l'acte interprétatif et ses implications critiques, politiques et sociales. En M2, deux cours « Interculturalité et société » et « Culture contemporaine et patrimoine », qui permettent l'actualisation des objets de chaque parcours et visent à familiariser les étudiants avec les questions que pose la création en termes de rapports entre les cultures.

- la LV1 (pour l'anglais, nous avons obtenu du service commun des langues un cours spécifique visant l'appropriation d'un vocabulaire de spécialité).

- aux S1, S2 et S4, des cours de méthodologie progressifs, déclinés par parcours pour tenir compte des spécificités de la recherche et bénéficier d'un nombre de participants qui permette une véritable interaction et des échanges d'expérience : le S1 insiste sur la méthodologie de la recherche, le S2 analyse les usages de la rédaction scientifique, enfin le S4 conduit une approche plus théorique sur les conditions de production des savoirs (expérimentées au S3 grâce à la participation aux séminaires des centres de recherche). L'accent est mis sur la pratique réflexive et critique.

- la rédaction du rapport ou du mémoire de recherche (S2/S4). Sauf pour le parcours DiC, le mémoire de recherche est préparé sur deux ans (sujet unique, éventuellement réaménagé, notamment grâce à la soutenance intermédiaire à la fin du S2). Pour le parcours DiC, en S2 et en S4 est prévue la rédaction d'un mémoire, dit « professionnel » parce que son sujet est étroitement lié aux expériences de stages de M1 et de M2, dont il rend compte dans une première partie, mais soumis aux mêmes exigences que le mémoire de recherche en termes de méthodologie, qualité de la rédaction scientifique, usage de la documentation, originalité et pertinence de la réflexion.

- les stages (S2, éventuellement S4) : cf. 3.4.

• **Le bloc « de spécialité »** (2 à 4 EC en S1/S3, 1 à 4 EC au S2) constitue le cœur spécifique de chaque parcours (cf. 1.2.). Le parcours LCC propose des séminaires au choix, communs aux M1 et aux M2 mais dont le contenu varie chaque année, à choisir en fonction des spécialités de recherche des étudiants (avec de nombreuses nuances se regroupent en général littérature du Moyen Âge à l'âge classique ; littérature moderne et contemporaine, francophonie). Les trois autres parcours proposent des EC correspondant à leurs dominantes : littérature comparée, imaginaire, littérature, arts et SHS pour le parcours CISA ; institutions et politique culturelles, rencontres professionnelles, ateliers pour le parcours DiC ; langues et littératures anciennes, réception de l'antiquité pour le parcours SDA.

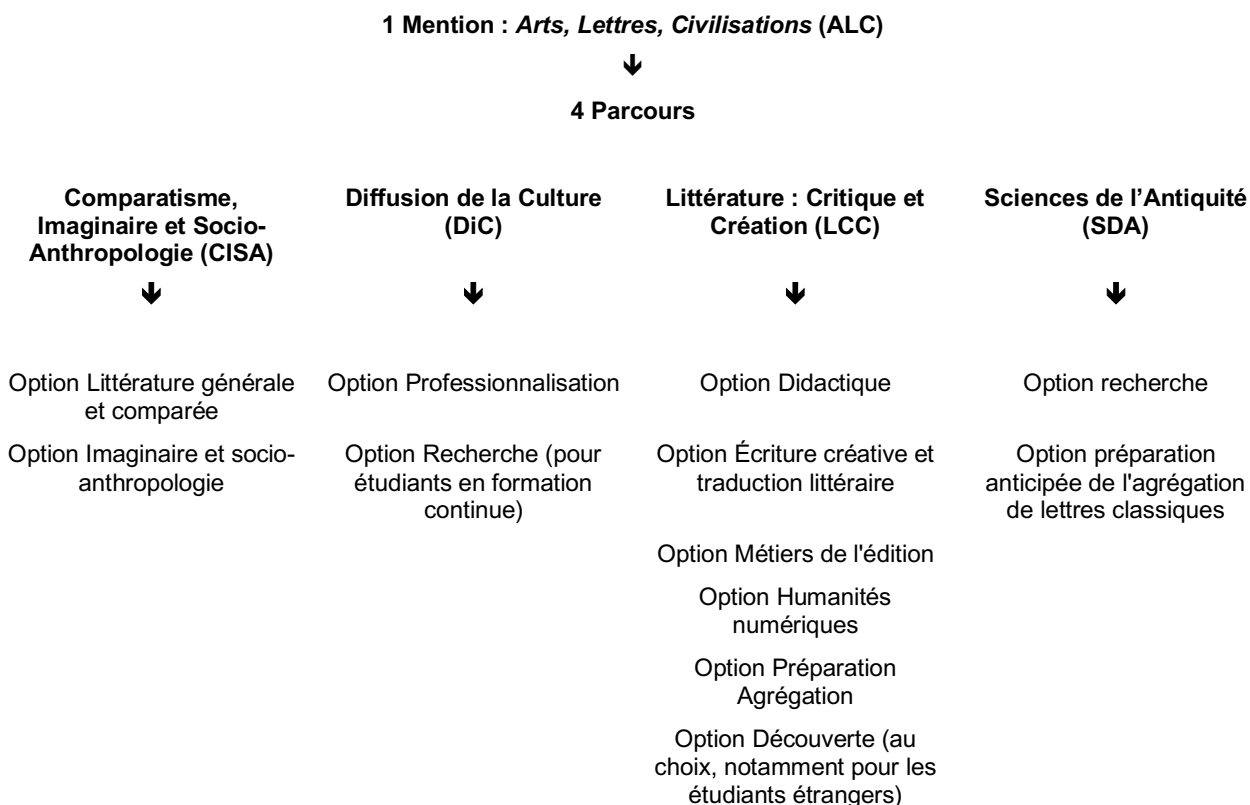
• **Le bloc « d'ouverture »** ou de spécialisation (3 EC en S1/S3, 1 à 2 EC en S2/S4) est organisé en options dont la plupart des enseignements sont au choix ; il permet à chaque étudiant d'approfondir sa spécialité ou une compétence

pluridisciplinaire, tout en enrichissant sa perspective professionnelle, par le choix d'enseignements dispensés dans les autres parcours du master ou en dehors de la mention.

Les enseignements de spécialité – sauf ceux du parcours DiC – sont proposés en ouverture aux autres parcours et à d'autres mentions. Outre les cours de tronc commun, de nombreux enseignements sont mutualisés (M1/M2 dans le parcours LCC, cours de sociologie de l'enquête entre DiC et CISA, cours de langues et littératures anciennes déclinées en plusieurs niveaux et mutualisées, par exemple avec les cours de préparation aux concours). Ces mutualisations répondent parfois à un impératif de gestion des effectifs et des coûts mais permettent de maintenir une offre variée.

Synthèse (extrait du *Livret des études* mis à disposition de tous les étudiants) :

• **Structure générale des parcours**



• **Organisation générale des semestres :**

Semestre 1 : cours de tronc commun ; méthodologie de la recherche ; séminaires de spécialité et de spécialisation (18 à 22H).

Semestre 2 : stage ; séminaires (6H) ; rédaction du rapport de recherche. Parcours DiC : enseignements professionnalisants (16H), stage et rapport de stage.

Semestre 3 : cours de tronc commun ; séminaires de spécialité et de spécialisation ; participation aux activités de l'équipe de recherche (18 à 22H).

Semestre 4 : séminaires (4H) et/ou stage ; théorie et méthodologie de spécialité ; rédaction du mémoire de recherche (mémoire long de fin de cycle). Parcours DiC : expérience et mémoire professionnels ou séminaires (12H) et mémoire de recherche.

En concertation avec les étudiants (*via* notre propre questionnaire d'évaluation mais aussi une réunion de bilan pour envisager les points d'amélioration, ainsi qu'une page de discussion partagée des étudiants du parcours CISA), nous allons cependant revoir l'équilibre entre les semestres : les semestres 1 et 3 sont perçus comme trop lourds, alors que le S2 apparaît comme encore trop peu cadré pour contrer la démotivation que peuvent susciter les difficultés d'une première rédaction (même structure au S4, ce que les étudiants de M2 estiment en revanche un bon équilibre). L'équipe enseignante constate de son côté que la lourdeur du premier semestre nuit à la définition du mémoire : les sujets n'émergent parfois que tardivement, l'approfondissement est trop discontinu. Nous envisageons d'ores et déjà d'échelonner les cours magistraux du tronc commun sur les trois premiers semestres et probablement un cours de spécialité du S1 migrera-t-il vers le S2 à la rentrée 2020 (les changements de maquette devant être validés par la CFVU).

Nous avons mieux formalisé les **situations dérogatoires** en mettant en place des contrats pédagogiques qui permettent d'adapter la formation à la situation des étudiants salariés avec une grande souplesse : dispense d'assiduité, équivalences, possibilité de répartir les travaux entre la première et la seconde session, voire d'étaler la formation sur plus

de deux ans. Outre les enseignants en reprise d'étude (cf. 3.3.), **nombre de nos étudiants sont également salariés**, le plus souvent à temps partiel, et peuvent avoir besoin, parfois en cours d'année, d'aménagements divers. Ceux-ci font l'objet d'un échange approfondi avec le DETU du master, le responsable du parcours et, le cas échéant, le directeur du mémoire. Les enseignants concernés sont informés de ces aménagements.

Selon des principes analogues, les **statuts sportifs de haut niveau, artistes de haut niveau ou étudiants engagés** ont été mis en place à l'UGA : ils permettent aux étudiants qui en font la demande de bénéficier d'aménagements spécifiques allant de la dispense d'assiduité à l'étalement de cursus en fonction de leur situation. Ces aménagements font l'objet d'une charte « droits et devoirs » et d'un contrat pédagogique signés entre l'étudiant et le DETU du master.

Nous recevons aussi chaque année des **étudiants en situation de handicap**. Un référent handicap est présent dans la composante, il accompagne l'étudiant dans la mise en place de ses aménagements pédagogiques en lien avec le chargé d'accompagnement du service Accueil et handicap (SAH) de la Direction des études et de la vie étudiante et avec le DETU du master. Selon les cas, nous mettons en place une équipe de preneurs de notes, nous adaptons les salles et les déplacements, les rythmes de travail, etc.

3.2. Passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Le **recrutement** est bien sûr attentif à examiner les résultats des étudiants et la pertinence de leur cursus préalable, mais s'appuie également sur une lettre de motivation, pour laquelle il est explicitement demandé de ne pas se contenter d'une réponse formelle : nous considérons en effet que les souhaits et perspectives des étudiants sont un facteur essentiel de leur motivation, donc de leur réussite. Il leur est également demandé de préciser les champs de recherche qui les intéressent, en vue de les mettre rapidement en relation avec un directeur/une directrice de mémoire qui les aidera à définir leur projet (cet aspect reste à améliorer : il est difficile de prendre contact avec chaque étudiant avant l'été, et cette orientation se fait plutôt au moment des inscriptions pédagogiques). Pour le parcours DiC, l'examen du dossier est suivi par une épreuve écrite de 4h (réflexion sur la culture à partir d'un texte) et d'un entretien de 20 mn devant une commission composée d'enseignants et de professionnels.

Les candidats ne sont pas tous issus d'un parcours littéraire (cf. Analyse des données en 4.2.1. et **Annexes 4.1., 4.2. et 4.3. : Caractéristiques des étudiants de M1 et Annexe 5 : Origine des étudiants**) : notre mention constitue en particulier une passerelle pour des étudiants venant d'études de langue (le recrutement est alors particulièrement vigilant à leurs résultats dans les cours de littérature et les étudiants sont informés que le parcours CISA est le plus susceptible de valoriser leur formation initiale en langue). Le caractère pluridisciplinaire de ce même parcours et le caractère professionnalisant du parcours DiC, notamment, attirent aussi des étudiants de l'ensemble des domaines ALL (outre les lettres : arts du spectacle, communication) et SHS (anthropologie, histoire, histoire de l'art, géographie, philosophie, ...), avec, comme espéré, une forte représentation des doubles licences. Pour les étudiants étrangers (désormais admis avec un niveau C1, car B2 s'est avéré nettement insuffisant), un dispositif d'accompagnement continue d'être formalisé (cf. 3.7.).

Les étudiants sont autorisés à changer de parcours entre le M1 et le M2, sauf pour rejoindre le parcours DiC. Cette **réorientation** est facilitée par la présence d'un tronc commun les deux années (un tiers de l'enseignement aux S1/S3) et la possibilité de choisir des cours dans les autres parcours. Elle est préalablement discutée avec le responsable du master et la/le directeur-trice du mémoire (il en va de même pour ceux qui souhaitent se réorienter en dehors de notre formation). Par ailleurs, des passerelles sont prévues entre professionnalisation et recherche, grâce en particulier au jeu des options.

L'aide à la réussite passe aussi par l'accès à l'**information**. Les pages internet du master mettent à disposition des étudiants un ensemble de documents : les diapositives de la réunion de rentrée ; le *Livret des études* (une trentaine de pages qui complètent le RDE et présentent l'organisation des études, l'accueil des étudiants internationaux, les attendus d'un mémoire, le contrôle des connaissances, les séjours à l'étranger, les stages, les interruptions ou reports d'étude : **Annexe B**) ; le *Livret des enseignements* (descriptif des cours et des séminaires proposés pour l'année : **Annexe C**) ; l'emploi du temps ; la liste des directrices-teurs de mémoire et leurs spécialités ; un livret de *Conseils pour la présentation et la rédaction du mémoire* (15 pages) (**Annexe D**). Nous travaillons encore sur les pages en ligne et allons ajouter un ensemble de liens vers les textes réglementaires (d'ores et déjà accessibles via l'intranet étudiant LEO, mais nous pensons qu'il est utile d'attirer l'attention sur ces textes et de centraliser l'information).

Le master est également très attentif à accompagner les étudiants dans l'**apprentissage progressif des attendus de la recherche** : les cours de méthodologie et de théorie ont été systématisés. Constitués sur la base des parcours, ils contribuent ainsi à leur spécificité et sont conçus pour être à la fois des espaces d'expérience partagée (retour sur les pratiques), de formation aux outils et à l'organisation de la recherche, de réflexion sur les pratiques et les avancées de la recherche et de la pensée disciplinaire. C'est dans ce cadre que sont abordées, dès le premier semestre, les questions d'éthique (cf. 3.8.). L'articulation des deux années constitue une progression : la première année est plutôt un accompagnement méthodologique dans la réalisation du mémoire ; la seconde année, sans abandonner la méthodologie, propose davantage une approche des pratiques (participation aux activités du laboratoire, par exemple les séminaires des centres ou l'organisation de colloques ou de journées d'étude, et retour sur ces activités ; apprentissage de la rédaction d'articles scientifiques ou préparation d'un projet de thèse dans le cadre d'un séminaire avancé). L'encadrement de ces activités est toutefois un point que nous devons mieux préciser.

De ce point de vue aussi, la réalisation du mémoire de master sur deux ans pour les parcours CISA, LCC et SDA, avec une soutenance intermédiaire permettant l'apport d'un lecteur extérieur et une discussion sur le projet et les pistes envisagées par l'étudiant, s'avère, de l'avis de tous, une grande réussite et une étape de maturation importante. Pour le parcours DiC, la rédaction de deux mémoires, d'ampleur limitée en M1 (50 pages max.), plus importante en M2 (80 à 100 pages), faisant chacun l'objet d'une double lecture et d'une soutenance, permet l'appropriation progressive de la

méthodologie de la recherche et de la documentation, une amélioration de la rédaction et la maturation d'une réflexion personnelle sur les enjeux esthétiques, éthiques, politiques et sociaux de la culture.

Pour ce qui concerne l'**environnement des études**, les étudiants disposent de la bibliothèque de l'UFR LLASIC et de la bibliothèque universitaire (Service Interuniversitaire de Documentation) qui mettent aussi des salles de travail à leur disposition et assurent des formations. Ils sont également autorisés à emprunter dans les bibliothèques des centres de recherche. Il n'y a pas de salle informatique propre à l'UFR et celle du laboratoire est réservée aux doctorants (nombreux), ce sont les bibliothèques qui assurent ces fonctions. Il est cependant à noter que les étudiants souhaiteraient pouvoir disposer d'une salle spécifique pour développer discussions et collaborations, qui sont vivement encouragées, y compris entre les années et avec les doctorants. Nous avons bon espoir que ce vœu puisse être exaucé dès l'an prochain.

Enfin, le bureau du master (cf. 4.1.) assure un **suivi** au niveau de chaque parcours et au niveau de la mention, dispositif complété par la présence d'une gestionnaire pédagogique, qui assure le suivi administratif de deux mentions de master, ALC et Création artistique. L'encadrement administratif est pour le reste assuré au niveau de l'UFR, avec un emploi dévolu à la scolarité des masters et des postes pour le suivi de la mobilité ou des stages.

3.3. Place de la formation continue et de la validation des acquis

Toutes les formations diplômantes de l'Université Grenoble Alpes sont ouvertes aux **personnes qui souhaitent reprendre leurs études** interrompues depuis au moins 2 ans. Elles sont en nombre croissant dans notre mention (10 inscrits en 2018-2019 : cf. Analyse des données en 4.2.1. : « Attractivité » et **Annexes 4.1., 4.2. et 4.3. : Caractéristiques des étudiants de M1**) : un avis est d'abord donné par les responsables du parcours sur proposition du service de formation continue, puis la commission pédagogique du master met en place le contrat pédagogique qui sera proposé à l'étudiant. Selon l'âge, la situation de travail (en emploi ou non) et la formation antérieure, des aménagements sont décidés : validation de cours, dispense d'assiduité, etc. (cf. 3.1.). Nous sommes toujours soucieux de valoriser l'expérience professionnelle en tant que telle (*i.e.* en validant des acquis pratiques et méthodologiques même légèrement décalés par rapport au contenu de la formation), tout en encourageant les candidats à suivre de préférence les séminaires qui leur permettent de participer aux débats et d'actualiser leurs connaissances. Il est à noter que de nombreux enseignants du second degré reprennent des études pour valider un M2 quand ils sont titulaires de l'ancienne maîtrise (soit pour candidater à l'agrégation, soit en vue d'une thèse, ce que nous encourageons). Il faut particulièrement souligner l'originalité de l'option « Didactique de la littérature » qui bénéficie, autour d'un séminaire de recherche appliquée, du support d'un centre de recherche qui fait référence.

Pour ce qui concerne l'**offre de formation continue**, la mention propose des **CU** : « Le français, normes et usages », « Enjeux de la culture contemporaine » et « Sciences de l'antiquité ». Nous travaillons sur la mise en place de deux autres, que nous espérons pouvoir lancer d'ici la fin du présent contrat : un CU dans le secteur du livre de jeunesse, avec une spécialisation sur les littératures internationales (il existe déjà un séminaire de recherche inter-composantes sur la question) ; un autre autour des « métiers de l'imaginaire », à destination notamment d'intervenants dans les écoles, les Ehpad et les associations à vocation d'accompagnement social : cette formation, qui pourrait également être proposée à des entreprises souhaitant offrir à leurs employés un cadre où réfléchir à leur relation au travail, a fait l'objet d'une première série d'échanges avec le service de formation continue.

Les formations conduites à destination des publics en reprise d'étude ont fait l'objet d'un référencement Datadock sous le numéro 0014680. Datadock est le nom de la base de données unique créée par les 20 OPCA et OPACIF qui ont récemment publiés la liste commune de 21 indicateurs permettant de valider le respect par les organismes de formation des six critères de qualité fixés par le décret du 30 juin 2015, qui est entré en vigueur le 1er janvier 2017. L'université est par ailleurs engagée dans un processus de certification qualité de ses formations via la certification FCU.

3.4. Place de la professionnalisation et de la mise en situation professionnelle

Les quatre parcours de notre mention ont en commun de construire des **compétences transversales** à la fois pratiques et réflexives (cf. 1.1.), qui permettent, outre les débouchés professionnels spécifiques listés plus haut (recherche, enseignement, édition et journalisme, médiation socioculturelle et internationale, création artistique), un transfert des aptitudes distinctives d'une initiation à la recherche et des qualités requises pour l'obtention d'un niveau Bac + 5 (capacités d'information, de synthèse, de transfert). Nous y sensibilisons les étudiants (une UE du S4 s'appelle « Valoriser son master dans le monde professionnel ») et, si c'est une approche qui devra être encore confortée, nous veillons à transformer des apprentissages « traditionnels » en compétences professionnelles : rédaction d'articles (critiques, de presse ou d'encyclopédie), traduction littéraire, édition de textes (notamment numérique), élaboration d'entretiens, entraînement à la discussion collective, participation aux activités concrètes de recherche, par exemple).

Cette valorisation passe aussi par la **délivrance du supplément au diplôme**, qui se fait à la demande de l'étudiant. La pratique est en cours de systématisation à l'UGA : la construction de ce supplément au diplôme est individualisée et permet de faire figurer les compétences acquises en dehors de celles prévues dans le cadrage national des formations qui sont automatiquement implémentées. La généralisation du supplément au diplôme fera l'objet d'un chantier de la Direction des études et de la vie étudiante en 2019.

Les trois parcours CISA, LCC et SDA ont clairement bénéficié des liens plus étroits tissés avec l'ancien parcours professionnel *Diffusion de la culture* (DiC) et de l'expérience de l'ancien master de sociologie pour repenser le rapport aux métiers et à la **mise en situation professionnelle**. Plusieurs pistes ont été mises en œuvre : les stages, obligatoires au S2, sont préparés en amont par un cours « Préparation au stage et à l'insertion professionnelle » qui propose une réflexion

sur les métiers, aide les étudiants à préciser leurs vœux et les accompagne dans leur démarche (rédaction de CV, pistes de candidature) ; d'un point de vue pratique, il faudra le compléter en communiquant une liste indicative des entreprises, associations ou institutions qui ont accueilli nos étudiants (valorisation de l'application Pstage). Pour les contacts avec le milieu socio-économique, voir également 2.3. et 4.2.

Les extractions de Pstage (**Annexe 11 : Extractions de pstage 2016-2018**) font apparaître **des lignes de force en accord avec la couleur des parcours** : là encore, ce n'est pas étanche (on retrouve la plupart de ces métiers dans l'ensemble des parcours), mais les étudiants de CISA privilégient la presse, les associations éducatives ou d'insertion, la médiation artistique et culturelle, ceux de LCC plutôt les métiers de l'enseignement et du livre. Le choix des stages recherche se retrouve dans les trois parcours et les métiers liés au numérique ont un débouché envisagé par les étudiants de CISA et de LCC (ces derniers plutôt du côté de l'édition de textes). Pour DiC, la mise en situation professionnelle commence dès le début du M1, avec l'Atelier de productions culturelles qui débouche sur l'organisation d'un festival (voir ci-dessous 3.6). Elle se poursuit par trois stages qui contribuent à la formation : un premier stage de quelques jours, en M1, au sein de la régie d'une salle de spectacle, a pour finalité l'observation du travail « dans les coulisses » et des relations entre les équipes et donne lieu à un rapport. Un second stage assez long (6 semaines minimum, en pratique souvent deux ou trois mois) à la fin du M1 et un stage long (de 4 à 6 mois) en fin de parcours s'effectuent en communication, médiation, relations publiques, logistique, production ou administration dans des structures culturelles (compagnies, salles de spectacle, services culturels de collectivités, associations, festivals, etc.) et font l'objet d'un mémoire professionnel qui permet à la fois un retour d'expérience et une réflexion sur une problématique professionnelle, souvent définie en accord avec le tuteur dans la structure qui accueille le stagiaire. Ces stages (et la rédaction des mémoires) permettent à l'étudiant de préciser son projet professionnel et favorisent l'insertion professionnelle : il n'est pas rare que le stage long de M2 se prolonge en un CDD, voire un CDI.

La mise en situation professionnelle tient aussi à la possibilité de **participer aux activités de recherche** : ce point sera encore enrichi dans le prochain contrat par la possibilité, déjà pratiqué dans le parcours SDA et qui sera étendue à tous les parcours, de participer en M2 à leur organisation. A l'inverse, les trois parcours axés recherche prévoient en M2 la possibilité de remplacer le mémoire de recherche par un stage long et un mémoire professionnel ; ce dispositif n'a pour l'instant été utilisé qu'une seule fois : il est difficile de savoir si c'est conjoncturel ou le signe que cette perspective ne correspond pas au public des trois parcours recherche, du moins la passerelle existe-t-elle (mais la possibilité d'une année de césure pour faire un service civique – deux cas cette année – sera peut-être une alternative privilégiée par les hésitants).

En termes de **métiers**, une partie de notre public, notamment dans les parcours LCC et SDA, vise l'agrégation, raison pour laquelle il est également possible d'en suivre un certain nombre de cours (option « Préparation anticipée à l'agrégation », qui conseille de privilégier les cours « techniques » et les programmes proposés sur deux ans) ; on notera que les étudiants en formation initiale y sont plus nombreux que dans le contrat précédent (où la préparation à l'agrégation concernait en grande majorité, comme le soulignait le rapport HCERES de 2015, un public de professeurs certifiés), envisageant souvent la thèse dans un second temps, ce qui peut expliquer la relative faiblesse des poursuites immédiates. Outre l'option « Didactique de la littérature », qui s'adresse aussi à un public d'enseignants du second degré, des débouchés professionnels diversifiés sont également rendus possibles grâce à des options mutualisées avec différentes mentions de master dans le cadre notamment des UE d'ouverture : MEEF, création artistique, métiers du livre et de l'édition, industries de la langue, FLE, sociologie, ..., qui correspondent aux débouchés identifiés dans la fiche RNCP (cf. 1.1. et **Annexe 12 : Fiche RNCP**). Les étudiants sont alors vivement incités à choisir leur stage dans les métiers correspondants, pour approfondir leur spécialisation.

Les parcours CISA, LCC et SDA ouvrent aussi vers les métiers de la recherche et la poursuite en thèse, dont la préparation est prise en compte en M2. La mise en situation professionnelle a été nettement améliorée (cf. 2.2.) : la participation aux séminaires des centres de recherche, aux activités du laboratoire, aux journées doctorales sont appréciés par les M2, y compris ceux qui ne souhaitent pas continuer dans la recherche scientifique. Pour ceux qui s'y destinent, la possibilité de faire leur stage dans le laboratoire et d'être ainsi en prise directe avec un projet de recherche a été mise en place avec cette mention : progressivement intégrée par les enseignants-chercheurs, cette professionnalisation rencontre un vrai succès auprès des étudiants et constitue un véritable pas vers la thèse. Les ingénieurs de recherche de l'UMR seront également mis à contribution pour apporter des informations sur les débouchés hors enseignement.

La **Direction de l'orientation et de l'insertion professionnelle** apporte par ailleurs un **appui technique** sur les outils et l'accompagnement des étudiants. Le programme « ouvrez-l'œil » est accessible à tous les étudiants : rencontres autour de thématiques ciblées et rencontres employeurs, auxquels s'ajoutent des ateliers de préparation au recrutement (entretien filmé, rédaction du CV, participation à des *jobs dating* d'entraînements). L'outil CAREER CENTER permet aux étudiants d'accéder à des offres de stages, alternance, emploi, *job étudiant* ou bénévolat. L'UGA a généralisé l'utilisation de l'application Pstage pour le traitement des conventions de stage des étudiants. Cet outil, qui nous permet aussi de constituer progressivement un annuaire spécifique, permet la saisie des conventions-types par les étudiants. L'UFR a aussi créé un poste de gestionnaire qui assure le suivi des conventions de stage.

3.5. Place de la recherche dans l'organisation pédagogique de la formation (si non traitée dans le domaine 2)

L'adossement à la recherche (interactions avec l'UMR Litt&Arts) a été présenté en 2.2. ; la part de la formation professionnalisante à la recherche vient d'être soulignée. La mention a été élaborée dans la double perspective de la formation par et à la recherche.

3.6. Place du numérique et des innovations pédagogiques

Le numérique a une place importante et originale dans notre mention puisque nous pouvons nous appuyer sur les ressources d'un laboratoire spécialisé en « Humanités numériques ». Une option de ce nom est proposée, en partenariat avec le département d'informatique et la plupart des stages offerts par le laboratoire portent sur de l'édition numérique ou la constitution de bases de données. La collaboration avec le pôle ELAN de l'UMR est effective pour le parcours SDA : formation des étudiants à l'encodage xmlt-TEI lors de stages de M1. Elle sera étendue à l'ensemble des parcours (sous réserve de la disponibilité des membres du pôle).

L'ensemble des étudiants sont par ailleurs évidemment formés à l'usage des outils numériques, tant pour la recherche documentaire que pour la rédaction et la mise en page des documents, ou encore l'utilisation de ressources type « carnets de recherche », aspects abordés et expérimentés dans les cours de méthodologie. La recherche documentaire bénéficie de plus des formations proposées par les bibliothèques universitaires et adaptées spécialement pour les étudiants de Master (sites de bibliographie, utilisation de Zotero, etc.).

De nombreux enseignants utilisent en outre les supports de cours numériques (plateformes pédagogiques Alfresco, Chamilo ou Moodle) au moins pour mettre en ligne des échanges de documents ; certains recourent pour ce faire à leur propre site. Les étudiants disposent par ailleurs dans l'UGA d'un environnement numérique de travail : l'intranet étudiant LEO est le point d'entrée unique qui permet à chaque étudiant d'accéder à l'ensemble des informations, ressources et services numériques mis à sa disposition par l'université (agenda, messagerie, emploi du temps, relevé de notes, ressources documentaires, informations liées à la scolarité, l'orientation et la vie étudiante).

Outre les usages du numérique, **l'innovation pédagogique, en master**, tient selon nous avant tout, pour les étudiants, à la pratique du séminaire et du travail d'équipe. Si les cours transversaux sont magistraux (mais la jauge de la mention permet des interactions) ou s'apparentent à des TP (cours de méthodologie), la plupart des autres sont des séminaires où s'expérimentent un rapport critique au savoir en train de se faire et une réflexion collective très nouvelle pour les étudiants au sortir de la licence (il faut ici regretter que le budget du master ne permette pas de doubler les séminaires, ce qui est parfois critique pour maintenir ce format, notamment pour des orientations transversales comme « Littérature et arts » ou « Francophonie »). Cette dimension prend parfois la forme de « séminaires expérimentaux » : « Imaginaires contemporains et études culturelles », par exemple, se déroule pour partie « hors les murs », afin de développer des pratiques d'observation et de réfléchir au rapport de l'université et de la société. Plusieurs séminaires utilisent également les activités de recherche parallèles pour créer des synergies entre enseignement et recherche en acte. Les ateliers d'écriture créative sont une autre innovation que cette mention a commencé de mettre en place ; elle fera l'objet, d'ici la fin du contrat, d'une formalisation plus poussée, qui bénéficiera notamment de l'ouverture de la Maison de la création et de l'innovation (MaCI) ; les appels à projet que celle-ci finance d'ores et déjà ont permis de mettre en place nos premières résidences d'écrivains (Jean-Philippe Toussaint ; Gérard Macé ; Tanguy Viel en 2019-2020).

Le parcours DiC pratique depuis sa création une pédagogie innovante qui fait une grande place au travail d'équipe et à l'application des connaissances et des compétences : en M1, l'Atelier de productions culturelles met les étudiants en situation professionnelle pour concevoir et organiser une manifestation culturelle qui s'inscrit dans le Printemps des poètes et la semaine de la Francophonie et dépasse les limites du campus. Les étudiants se répartissent en commissions pour mener à bien cette opération, depuis la note d'intention jusqu'à l'accueil du public en passant par la recherche de partenaires et de subventions, l'élaboration d'un programme, le suivi d'un budget et la communication – y compris la création d'un visuel (**Annexe J : Programme et visuel pour Le Printemps des poètes 2019**). Ils agissent par l'intermédiaire de l'association AémD (Association des étudiants du master Diffusion de la culture) qu'ils gèrent entièrement. En M2, le travail en atelier se poursuit (radio, vidéo, web ou atelier d'écriture) et depuis 2016 l'occasion leur a été donnée d'organiser un événement.

3.7. Place de l'international dans l'organisation pédagogique

La faiblesse de la mobilité sortante avait été soulignée par le comité du HCERES lors de la dernière expertise, à l'exception du dispositif « master Padoue » (cf. ci-dessous). L'UFR disposait pourtant d'un poste mis à disposition par le département des Lettres pour conseiller les étudiants en mobilité sortante et accompagner les étudiants en mobilité entrante (y compris par une formation linguistique et culturelle). Les deux fonctions sont à présent séparées : il y a deux enseignants référents, à l'échelle du département des Lettres, l'un pour la mobilité sortante, l'autre pour la mobilité entrante, assistés par une délégation du service des relations internationales à l'échelle de l'UFR (tous chargés conjointement des niveaux L et M). Malgré un effort important d'incitation et d'information (dès la réunion de rentrée, ainsi que *via* le livret qui décrit les dispositifs, puis au cours du semestre pour annoncer la campagne Erasmus), ce changement d'échelle explique peut-être que les chiffres aient peu varié : 2 départs en Erasmus et un stage à l'étranger en 2016-2017 ; un échange ORA et un stage à l'étranger en 2017-2018 ; 2 Erasmus (M1 et M2) cette année (3 autres ont été annulés). L'augmentation prévue pour l'année prochaine (3 M1 qui feront leur M2 à l'étranger et trois candidats au M1 qui prévoient de le réaliser en mobilité) fait espérer que l'investissement du département des Lettres et de l'UFR sur cette question, de même que l'habitude de partir prise dès la licence se traduiront en master. A noter également un début de diversification des destinations : l'Italie est la destination privilégiée, mais des échanges nouveaux se développent avec les pays francophones et anglophones.

La mention bénéficie aussi d'un ensemble d'**accords internationaux spécifiques** du département des lettres et de l'UFR qui facilitent l'expérience internationale. Les deux premiers sont propres au master :

- l'échange formalisé avec l'université de Padoue, sous la forme d'un master binational qui existe depuis 2011 et a été reconduit dans ce contrat. Copiloté, côté français, par le département d'italien et le département des lettres de l'UGA, c'est un « master d'excellence » qui sélectionne 12 à 15 étudiants et leur permet de passer en alternance une année dans chacune des deux universités.
- un accord existe également avec l'UTSA (Université du Texas), pour deux séminaires partagés bilingues en visio-conférence dans le parcours CISA (également proposés en ouverture).
- accords pédagogiques Erasmus + pour mobilité d'enseignants et d'étudiants avec l'Université Jagellonne de Cracovie et, hors accord, avec la Faculté de Pédagogie de Cracovie (depuis 1995).
- accords pédagogiques pour mobilité d'enseignement et d'étudiants avec la Faculté de Pédagogie de Ceske Budejovice en République Tchèque (depuis 2010, géré par le département d'Etudes slaves).

D'autres accords sont en préparation :

- un partenariat pour un double diplôme avec l'université du Kent, déjà en place pour la licence.
- un projet d'*Erasmus mundus* « Études disciplinaires et appliquées sur l'Imaginaire » dans lequel, outre notre master, sont d'ores et déjà engagées les universités de Lisbonne (porteuse du projet), Grenade, Bologne, Bordeaux et, hors Europe, les universités de Mexico et du Rio Grande do Sul (Brésil), est évidemment susceptible de dynamiser et de diversifier les échanges.
- un projet de master franco-allemand, dans le cadre de l'Université franco-allemande, en collaboration avec le département d'allemand (UFR Langues Etrangères)
- Enfin, les accords entre l'UFR LLASIC, le département des Lettres et l'université Anhui en Chine, bénéficieront également au master.

Par ailleurs, la **dimension internationale** est un objet de réflexion transversal dans la mention : un cours de tronc commun spécifiquement dédié aux questions de francophonie et d'interculturalité en M2, la possibilité d'apprendre une LV2 sont autant de facteurs qui attirent l'attention de nos étudiants. Plus particulièrement, l'international et l'interculturalité sont au cœur du parcours CISA : l'option LGC (Littérature générale et comparée) comporte au second semestre ou sur l'ensemble de la seconde année un séjour à l'étranger, en rapport avec le sujet de recherche (dont le corpus comporte des langues étrangères) ; elle oblige également la pratique d'une LV2 ou du FLE. De plus, les séminaires de littérature comparée (dont un consacré à l'approche internationale d'un concept) sont partagés par tous les étudiants du parcours. Enfin, un enseignement de sociologie de l'art, copiloté par l'UTSA (Université du Texas), est assuré en anglais, en visio-conférence, tout au long du M2 (en ouverture pour les autres parcours).

Le nombre important d'étudiants étrangers (22% de notre recrutement, et jusqu'au tour de 35% pour les parcours CISA et LCC : cf. analyse des données en 4.2.1.) contribue largement à cette dynamique internationale et enrichit la dimension interculturelle de la formation. Il est évident que nous devons mettre à profit cette richesse en consolidant le cadre d'un accueil spécifique. Nous avons commencé à reconfigurer un accompagnement linguistique et culturel spécifique, fragilisé par le départ à la retraite du collègue chargé de l'international pour les Lettres : la partie pédagogique a en partie été attribuée au CUEF, elle est cependant peu adaptée au niveau Master, et nous essayons de mettre en place un dispositif alternatif avec un éventail de cours que les étudiants étrangers ont la possibilité de choisir comme langue vivante et/ou à la place d'un autre séminaire. Ces cours ont la spécificité de proposer une réflexion sur l'usage, adossée à l'actualité (« Atelier immersif » au S1, « Normes et usages » au S1 ou au S3) ou en accompagnement à la rédaction du mémoire (« Techniques d'expression du français universitaire » au S2 et au S4).

3.8. Place de l'intégrité scientifique et de l'éthique

L'éthique de la recherche fait l'objet d'une formation dans le cadre des cours de méthodologie du M1, où nous insistons non seulement sur la législation anti-plagiat, mais plus largement sur la déontologie et sur l'éthique de collaboration (réseaux, échanges, pratiques collectives) qui caractérise la recherche scientifique.

On trouve également sur le site de la bibliothèque la réglementation sur les droits d'auteurs et l'information sur le plagiat (en lien sur la page du master).

Par ailleurs, la charte des examens établit un ensemble de principes communs et de modalités pratiques concernant l'organisation et la validation des examens. Elle est commune à l'ensemble des formations dispensées au sein de l'Université Grenoble Alpes, afin d'offrir aux étudiants une garantie d'égalité, de clarté et de transparence dans le déroulement des examens et d'assurer à tous, enseignants et étudiants, le respect de leurs droits.

Enfin, le logiciel « Compilatio », mis à disposition des enseignants de l'UGA pour les thèses, est utilisé en cas de doute pour les mémoires de master.

Points forts et points d'amélioration en termes d'organisation pédagogique

- L'organisation pédagogique répond aux objectifs, en termes de contenus comme en termes de compétences. Elle a su faire un atout des deux années du master pour mettre en place une progression, mais la réflexion doit continuer d'être menée sur l'équilibre entre les semestres et la coordination des enseignements, comme sur les moyens permettant de commencer la réflexion personnelle sur le projet de recherche en amont de la rentrée des M1.

- La perspective de la professionnalisation est concrètement prise en compte (formation à la recherche ; réflexion sur les métiers ; connaissance du monde professionnel ; liens avec l'enseignement et possibilité de commencer la préparation aux concours ; ateliers d'application et stages). La réflexion sur les débouchés doit cependant être approfondie pour le parcours CISA : le résultat des premières enquêtes aidera à le faire.
- Le master permet la fluidité entre les disciplines et pour les situations de reprise d'études. Le nouveau cadrage va permettre de mieux formaliser les situations dérogatoires.
- La dimension internationale dispose d'un cadre solide mais doit encore être développée.

4. Pilotage de la formation

4.1. Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique (**Annexe 2 : Tableau de l'équipe pédagogique**) est constituée, pour l'année 2018-2019, de :

- 34 enseignants-chercheurs titulaires, dont 30 membres du laboratoire Litt&Arts, qui interviennent dans les cours ; un peu plus sont susceptibles d'encadrer des mémoires de recherche selon un éventail large de spécialités (**Annexe E : Liste des directrices et directeurs de mémoires**).
- Pour le parcours *Diffusion de la culture*, 43 % des enseignements sont assurés par une douzaine d'intervenants professionnels, au plus près de leur domaine de spécialité (administrateur, journalistes, présidente d'association culturelle, directrice de musée, directeur de festival musical, avocat, webmaster, etc.). Ils participent également à la direction et à la soutenance des mémoires. Nombre d'entre eux sont des personnalités reconnues dans le secteur culturel, au-delà de Grenoble (Benoît Thiebergien, Directeur du Centre International des Musiques Nomades, qui organise le Festival Détours de Babel ; Laurence Huault-Nesme, directrice du Musée Hébert ; Pascale Galliard, présidente de Musée en Musique et adjointe à la mairie de La Tronche ; Michel Kneubühler, ancien responsable de la communication de la DRAC Rhône Alpes, auteur et éditeur de nombreux ouvrages sur les politiques culturelles, associé aux travaux du Comité d'Histoire du Ministère de la Culture). Le recrutement des intervenants est fait par la responsable du parcours, en accord avec l'ensemble de l'équipe, en tenant compte des compétences des intervenants, de leur désir de transmettre leur expérience aux étudiants et d'aider à leur insertion (stage, emploi, introduction dans des réseaux professionnels), désir souvent éprouvé au préalable à l'occasion des rencontres professionnelles.
- L'équipe est complétée par 5 vacataires, doctorants ou jeunes docteurs du laboratoire pour lesquels c'est aussi un moyen d'étoffer leur CV, qui interviennent dans des domaines de compétence précis : pratique de l'enquête sociologique, atelier de rédaction pour les étudiants non-francophones, préparation au stage (les cours de méthodologie de la recherche sont dispensés par des enseignants-chercheurs chevronnés).

Les ateliers d'écriture ont pour partie été assurés par des membres de l'équipe, pour partie par des professionnels, et dorénavant le seront par des écrivains en résidence (en partenariat avec la MaCI).

La **responsabilité pédagogique de la mention** est assurée par un directeur des études (DETU), secondé par les quatre responsables de parcours : ils constituent le bureau du master. Le **pilotage administratif** est assuré par un gestionnaire de la mention et un responsable de scolarité (qui coiffe l'ensemble des mentions de master de l'UFR). Les modalités de réunion sont précisées en 4.2. Ce dispositif paraît efficace, les responsables de parcours ont une vraie proximité avec les étudiants (ils sont aussi pour cette raison, dans toute la mesure du possible, les responsables du cours de méthodologie de M1), le DETU étant également un interlocuteur, notamment pour les questions de réorientation ou d'aménagement de la formation, et le gestionnaire du master pour toutes les questions de scolarité. Il faut cependant noter que les premières années de la mention, forcément compliquées étant donné l'importance de la reconfiguration des maquettes, ont été marquées par une grande instabilité : successivement trois gestionnaires (et six mois sans personne), deux responsables de scolarité, deux DETU, trois responsables pour la mention LCC (l'arrivée d'une nouvelle collègue va enfin nous permettre de stabiliser la situation), deux pour la mention CISA.

Le nom, la fonction et les coordonnées de ces responsables figurent dans tous les documents et une page du livret synthétise les « contacts utiles », pédagogiques et administratifs. Les étudiants disposent par ailleurs (en ligne et dans le livret) de la liste actualisée chaque année de tous les enseignants-chercheurs susceptibles de diriger des mémoires, avec mention précise de leurs spécialités de recherche. Les indécis sont reçus par le DETU qui les oriente en fonction de leur projet. En complément, un *Livret des enseignements* présente l'offre de formation annuelle (il comporte un descriptif de chaque cours, qui précise les objectifs, les modalités d'évaluation et fournit une bibliographie indicative).

4.2. Conseil de perfectionnement, évaluation des enseignements par les étudiants et autres modalités de pilotage (dont autoévaluation)

4.2.1. Résultats constatés : Analyse des données

L'Observatoire des formations produit et met à disposition des ressources sur la plateforme <http://biboard.u-ga.fr> à destination des acteurs de la formation pour le pilotage et la valorisation de leur activité autour de 4 thématiques : 1/ le suivi des inscriptions et la description des caractéristiques de la population étudiante, 2/ le suivi des parcours et de la réussite, 3/ le suivi du devenir et de l'insertion professionnelle des diplômés (à 1 an dans le cadre d'un protocole interne de suivi des L, LP et M, et à 2 ans dans le cadre de l'enquête nationale coordonnée par le SIES pour les LP et M), 4/ l'évaluation des formations par les diplômés et les conditions d'études des étudiants. Le schéma de production et de

diffusion des données permet un accès centralisé et facilité aux chiffres, ainsi qu'une appropriation améliorée par la possibilité de travailler les données en fonction d'objectifs personnalisés d'analyse. Des annexes au rapport d'autoévaluation sont issues d'extractions réalisées à partir des tableaux de bord proposés par l'Observatoire des formations.

L'analyse des données ci-dessous a été présentée au Conseil de perfectionnement et à l'Assemblée générale du département des Lettres, qui ont discuté des aménagements à mettre en œuvre pour répondre aux faiblesses que pointent les indicateurs. Les ajustements qui ne nécessitent pas de changement dans la maquette prendront effet à la rentrée 2019, les autres en 2020.

Attractivité : L'attractivité de notre nouvelle mention est confirmée d'abord par l'augmentation globale des effectifs (**Annexe 3 : Effectifs 2016-2019**) : après avoir essuyé les conséquences de la création du master MEEF (chute à 25 inscrits en 2013-2014 pour le parcours « Littérature »), le recrutement est en hausse (nombre d'inscrits > 100 pour la mention et en légère hausse sur la période), confirmant également la lisibilité acquise par la subdivision en deux parcours (LCC et CISA : augmentation de 32 en 2016 à 45 inscrits en 2018 pour le M1, probablement autour de 50 pour la rentrée 2019) qui nous ouvre de nouveaux publics, sensibles à la pluridisciplinarité ou à la pratique de l'écriture. On notera de même l'augmentation des effectifs de SDA (de 2 à 3 puis 6 inscrits en M1 : le parcours étant co-habilité par trois départements, les chiffres concernent ici seulement les étudiants rattachés au département des Lettres, non le nombre d'inscrits dans le parcours), qui tient probablement à l'originalité de l'offre pour les lettres classiques. Le parcours DiC, dont l'effectif en M1 est limité à 15, n'a pas varié (la baisse à 12 en 2018-2019 est uniquement due à un dysfonctionnement de la plateforme e-candidat pour la gestion de la liste complémentaire) ; le nombre de dossiers est stable mais on a pu observer une amélioration de la qualité des candidatures et de leur adéquation au parcours.

Cette attractivité se traduit aussi par l'augmentation conséquente des étudiants venus d'autres filières ou d'autres universités (**Annexes 4.1., 4.2. et 4.3. : Caractéristiques des étudiants de M1**). Le précédent rapport notait pour le parcours « Littérature » que « la quasi-totalité des étudiants inscrits [...] ont obtenu leur licence ou leur M1 à l'université Stendhal-Grenoble 3 ». La **diversité du recrutement** allie aujourd'hui poursuite d'études interne et apports extérieurs dans toutes les mentions :

- A l'intérieur de l'UGA, le recrutement s'est beaucoup diversifié, puisque nous avons inscrit, particulièrement mais pas exclusivement dans les parcours CISA et DiC, des étudiants issus des licences arts du spectacle, géographie, histoire, histoire de l'art, information-communication, LEA, LLCER, philosophie, sciences du langage, sociologie (**Annexe 5 : Origine des étudiants dans l'UGA** : à titre d'exemple, l'année M1 2018-2019). Nous rejoignent également des étudiants qui se réorientent en master depuis les mentions Arts du spectacle, Didactique des langues, Histoire, MEEF, philosophie, sciences du langage, STAPS.

- Le nombre d'étudiants venus d'une licence ou d'un master extérieurs à l'université est également en augmentation notable : 40,8% de « non inscrits » (à l'UGA) en 2016, 46,5% en 2017 et 36,5% en 2018.

- Le taux d'étudiants étrangers est de l'ordre de 22% en M1 pour l'ensemble de la mention. Sans surprise, les parcours CISA (39,39% en 2016, 34,62% en 2017, 38,46% en 2018) et LCC (36,11% en 2016, 36,36% en 2017, 25% en 2018) sont ceux qui en accueillent le plus (**Annexe 6 : Nationalités** : plus de 20 nationalités différentes), se répartissant à part égale entre les deux. De ce point de vue, notre mention a tout lieu de s'inquiéter de l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiants hors communauté européenne.

L'attractivité de la formation se voit enfin à sa capacité à intégrer un **public en reprise d'études** : 2 en 2016-2017 (M2) ; 8 (3 M1, 5 M2) en 2017-2018 ; 10 (dont 2 M2) en 2018-2019 (tous non financés, à l'exception d'une étudiante en formation continue en 2017-2018 : cf. **Annexes 4.1., 4.2. et 4.3. : Caractéristiques des étudiants de M1**). Dans ces mêmes annexes, on notera aussi que 2 à 4 étudiants par an sont titulaires de baccalauréats technologiques ou professionnels ou ne sont pas bacheliers ; ils sont en général inscrits dans le parcours CISA (il est pour l'instant difficile de juger de leur réussite : une moyenne globale de 50%, mais irrégulier selon les années).

On rappellera que les formations conduites à destination des publics en reprise d'étude ont fait l'objet d'un référencement Datadock sous le numéro 0014680. Datadock est le nom de la base de données unique créée par les 20 OPCA et OPACIF qui ont récemment publié la liste commune de 21 indicateurs permettant de valider le respect par les organismes de formation des six critères de qualité fixés par le décret du 30 juin 2015, qui est entré en vigueur le 1er janvier 2017. L'université est par ailleurs engagée dans un processus de certification qualité de ses formations via la certification FCU.

Le **taux de réussite** global (**Annexe 7 : Taux de réussite par parcours 2016-2019**) est en augmentation (il était inférieur à 70% lors de la précédente évaluation) : 75,7% en 2016-2017 et 72,9% en 2017-2018, soit au-dessus de la moyenne UGA en ALL (71,03% en 2017-2018) et proche de celle de SHS (73,31%), ce qui, si l'on en croit *L'Etudiant*², serait très supérieur au taux national en LLASHS (42% en 2015, enquête publiée en 2017). Derrière ces chiffres globalement très positifs, deux points au moins doivent nous préoccuper :

- A l'échelle des parcours, les chiffres ont moins évolué qu'il n'y paraît : de l'ancien parcours « Littérature », si CISA est autour de 70%, le parcours LCC reste dans une fourchette de 55 à 60% de réussite (sauf au M1 de 2016-2017, soit la première année de la nouvelle mention, où LCC a passé le seuil des 80% et CISA des 75%). Il faut donc continuer à

² Baptiste Legout, Philippe Mandry, « Université : le palmarès 2017 de la réussite en Master », *L'Etudiant*, publié le 16.12.2016 : <https://www.letudiant.fr/etudes/3es-cycles-et-masters/universite-le-palmares-de-la-reussite-en-master-infographie.html> [consulté le 14 avril 2019].

améliorer et essayer de comprendre la différence entre les parcours : le taux de réussite beaucoup plus élevé du parcours DiC, qui peut aller jusque 100%, s'explique très probablement par le caractère plus sélectif de cette filière professionnalisante, dont les inscrits sont aussi beaucoup plus sûrs de leur projet professionnel ; pour cette raison, les remarques qui suivent ne le concerne pas ou peu, et il fera l'objet d'un examen spécifique.

- Le taux de **redoublement** est à nos yeux relativement important (**Annexe 8 : Doublants par parcours 2016-2019** ; à noter que les chiffres de réussite à 1 et 2 ans ne sont pas disponibles pour la mention) : 15% en 2016-2017 (14% en M1, 16% en M2), 12,6% en 2017-2018 (7,5% en M1, 19,5% en M2), 17% en 2018-2019 (16,6% en M1, 17,5 en M2). Certes, nous sommes très en deçà de la moyenne nationale, puisque la dernière enquête diligentée par le ministère en 2017³ (cohorte inscrite en 2014, donc antérieure à la création de notre mention) fait apparaître qu'un peu plus de la moitié des étudiants de master le réalise en deux ans et les deux tiers en 2 ou 3 ans (en très légère progression par rapport à celle de l'année précédente). Malgré une position donc des plus honorables, nous nous inquiétons de cette situation.

Les données dont nous disposons ne permettent malheureusement pas de savoir jusqu'à quel point ces chiffres sont corrélés à l'emploi étudiant, mais les situations dont nous avons connaissance semblent aller dans ce sens. Nous sommes également confrontés à une difficulté pédagogique : c'est souvent sur la rédaction du mémoire, exercice nouveau, que les étudiants achoppent, tant en raison du passage à l'écrit que par sous-estimation du travail requis (beaucoup profitent de l'allègement du S2 pour augmenter leur charge de travail rémunéré – moins au S4, semble-t-il, ce qui montrerait une meilleure anticipation). Nous insistons désormais plus sur ce point dans les cours de méthodologie, dont l'instauration aux semestres pairs visait déjà à mieux accompagner le rythme de travail. Nous essayons aussi d'anticiper la situation, en proposant des contrats pédagogiques (envisagé suffisamment tôt, cela permet d'aménager aussi le suivi des séminaires sur deux ans, mais une telle décision anticipée est souvent difficile à prendre). Il ne faut cependant pas non plus négliger le fait que le master, tel du moins que le conçoit notre mention, est un moment de transition important et délicat, tant dans le rapport aux connaissances que, pour beaucoup, comme dernière étape des études, un moment de maturation qui doit pouvoir être modulé.

- Le taux de redoublement nous intéresse pour ce qu'il nous apprend des conditions d'études de nos étudiants, mais le fait plus inquiétant est bien sûr le **taux d'abandon**. Nous ne disposons pas encore de données d'enquêtes sur le devenir de ces étudiants, mais ces situations ont souvent fait l'objet d'échanges préalables, ce qui nous permet d'en connaître bon nombre. Leur analyse permet de nuancer :

- **Changement de discipline** : C'est en fait le cas le plus fréquent. Il peut s'agir d'étudiants pour lesquels notre mention était un « second choix » et qui ont à sa suite recandidaté avec succès dans la filière (souvent professionnalisante) initialement choisie (e.g. métiers du cinéma, MEEF). Il peut aussi s'agir d'étudiants attirés par le caractère pluridisciplinaire du parcours CISA (particulièrement concerné par ces abandons), mais qui découvrent en chemin leur préférence pour une discipline (e.g. ethnologie / anthropologie). Le M1 fonctionnerait donc aussi comme un sas ; en soi, l'existence de cette possibilité nous paraît tout à fait bénéfique et nécessaire, mais il est certain qu'elle comporte des risques, et pas seulement pour les indicateurs, puisqu'elle fragilise le M2, notamment pour le parcours CISA (ce parcours étant nouveau, on attend cependant une augmentation des effectifs d'ici la fin du contrat).
- **Changement d'établissement** : il est souvent lié au cas précédent (e.g. réorientation en anthropologie à Strasbourg) ou correspond à une spécialisation (e.g. inscriptions à l'EHESS). Il peut bien sûr aussi s'expliquer par des contraintes ou des désirs personnels.
- **Abandon des études** : Certains étudiants sont déçus par la mention, moins, semble-t-il, par le contenu des cours, que par le rapport à la recherche qu'infère le master. Plusieurs ont souhaité se réorienter vers le parcours MEEF (et il faudrait travailler à formaliser des passerelles). D'autres choisissent d'entrer dans la vie active, décision qui s'accompagne parfois d'un projet de réorientation vers des filières professionnalisantes (e.g. métiers de la communication, de l'édition, de la conception, notamment multimédia).

Les données concernant **l'insertion professionnelle** de nos anciens étudiants ne peuvent que très inégalement être exploitées. Celles dont nous disposons à 30 mois correspondent à la maquette précédente et ne permettent donc pas pour l'instant, sauf pour le parcours DiC (cf. ci-dessous), d'apprécier l'efficacité espérée de l'effort de professionnalisation et de diversification. On les évoquera rapidement, sans les joindre en annexe, car elles donnent quand même des informations sur les perspectives ouvertes à ce type d'études et permettront une comparaison ultérieure : le taux d'emploi varie beaucoup de la cohorte 2011-2012 à celle de 2015-2016 : 59%, 88%, 70%, 60%, 72%. On note 100% d'emplois-cadres parmi les répondants, mais une baisse régulière et marquée de la part des emplois stables (90, puis 65, puis 46%) et une nette prédominance du secteur public (secteur privé entre 7 et 23%, en progression sur les deux dernières cohortes). Les poursuites en thèse varient entre 0 et 11% (2015-2016), plus souvent aux alentours de 6% (néanmoins très au-dessus de la moyenne des parcours ALL en général, de 2,5%, et de SHS, 4,9%, selon l'enquête sur le devenir à un an des masters UGA menée en juin 2017⁴). Les types d'emplois divergent radicalement entre les anciens parcours « Littérature » et « Didactique », dont les titulaires ont pour une écrasante majorité choisi la voie de l'enseignement (plus rarement :

³ « Parcours et réussite en master à l'université : les résultats de la session 2017 », *Note Flash du SIES*, n°06, février 2019 : téléchargeable sur le site du MESRI : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid139337/parcours-et-reussite-en-master-a-l-universite-les-resultats-de-la-session-2017.html>

⁴ « Note thématique n° 1 : Insertion professionnelle » (Etude sur le devenir à un an des masters UGA), Service d'appui au pilotage de la formation, octobre 2017. Accessible en ligne à l'adresse : <https://piad-tbdynamiques.univ-grenoble-alpes.fr/tableaux.aspx?vname=Master>

traduction, documentation, recherche, gestion, chargé de production) ; et le parcours DiC, tourné vers les métiers de la communication et de l'administration culturelles.

Les seuls chiffres dont nous disposons pour la nouvelle mention sont ceux de la situation à un an pour la première cohorte (2016-2017), avec 75% de répondants – encore faut-il signaler que, selon les modes d'accès aux indicateurs, les chiffres divergent... (Annexes 9.1., 9.2. et 9.3. : Devenir des diplômés à un an 2016-2017 et Indicateur de l'emploi 2014-2017) ; la comparaison avec les deux années précédentes doit donc être considérée avec précaution. Les enquêtes donnent un taux d'emploi à un an en diminution constante de 2015 à 2017 (57% pour la cohorte 2014-2015, dont 50% d'emplois stables ; 40% l'année suivante, pour 38% d'emplois stables ; 38% pour la cohorte 2016-2017, avec 27% d'emplois stables), qui s'accompagne d'une baisse importante des rémunérations et de l'adéquation au niveau, alors que l'adéquation à la spécialité reste stable, ce qui laisse penser qu'il s'agit d'une évolution du marché du travail, plutôt que d'une inadéquation grandissante de la formation. Mais cette moyenne cache des différences significatives entre les parcours : pour l'année qui concerne notre nouvelle mention, 62% en emploi pour DiC (avec 87% de répondants), 33% pour CISA (mais seulement 50% de répondants), 11% pour LCC (82% de répondants), 0% pour SDA. En contrepoint, la poursuite d'études hors thèse (pour la plupart il s'agit de la préparation des concours d'enseignement) est beaucoup plus élevée pour SDA (100%) et LCC (78%). Seuls les répondants du parcours LCC mentionnent une poursuite en thèse (11%), mais nous savons qu'au moins trois anciens étudiants du parcours CISA préparent un projet de thèse en vue d'une recherche de financement et/ou d'une inscription courant 2019. S'il paraît difficile de tirer des analyses pertinentes de ce premier état à un an, le parallèle avec les enquêtes sur la précédente mention paraît confirmer certaines tendances et surtout la disparité entre les parcours, qui correspond aussi à leur variété :

- DiC, le plus professionnalisant, continue de répondre au marché de l'emploi qu'il a su cibler ; l'insertion se fait pour presque tous les diplômés dans le secteur culturel, conformément à leurs vœux, et pour l'essentiel dans la région, même si les premiers emplois restent souvent précaires et trop peu rémunérateurs (Annexe 10 : Répertoire des emplois 2011-2015 pour DiC).

- LCC et SDA sont les plus tournés vers les métiers de l'enseignement, ce qui retarde l'entrée dans le monde du travail d'au moins une année (préparation aux concours, et plus spécifiquement l'agrégation) ; l'absence d'emplois dans le secteur privé méritera cependant réflexion (les options professionnalisantes du bloc d'ouverture devraient permettre plus de diversité).

- CISA est probablement le parcours dont la détermination professionnelle est la moins précise, peut-être parce qu'il est plus ciblé sur des compétences transversales que sur des métiers. Il faudra travailler à mieux déterminer les contextes de travail privilégiés. Le fait que les titulaires de ce parcours se partagent à part égale entre le secteur public et le secteur privé est une piste intéressante.

- La nouvelle mention semble porter ses fruits en termes de **poursuite d'étude** vers les métiers de la recherche (augmentation du nombre de poursuites en thèse dans les disciplines préparées par la mention).

4.2.2. Instances de concertation de la mention

Ces données sont portées à la connaissance des instances de la mention.

Un compte rendu est présenté lors des assemblées générales du département des Lettres, où sont aussi débattues les modifications de fond (programmes et modalités d'évaluation en particulier). Compte tenu du fait que le périmètre du département est distinct de celui du laboratoire, il pourrait être pertinent d'intégrer une information dans ce cadre. Par ailleurs, la préparation des maquettes quinquennales associe tous les membres du département qui le souhaitent.

Il existait dans la précédente structure un **Conseil scientifique et pédagogique (CSPM) du master**, qui a continué de fonctionner en attendant la mise en place du conseil de perfectionnement. Instance de concertation réunie au moins une fois par an, il est composé du responsable de la formation (DETU), des responsables de parcours, du directeur du laboratoire et du directeur du département des Lettres. Il traite les questions portant sur l'ajustement de l'offre de formation et le fonctionnement de la mention. Ses prérogatives sont transférées vers le conseil de perfectionnement ; nous verrons cependant d'ici la fin du contrat s'il est intéressant de le maintenir en complément.

Le **Conseil de perfectionnement (CDP)**, qui n'existait dans le précédent contrat que pour *Diffusion de la culture*, a été mis en place en 2019 pour l'ensemble de la mention. Sa composition a été adoptée par le bureau et approuvée par le CUFR : 7 membres du Conseil du master + responsable de la scolarité master + 4 membres extérieurs + 4 étudiants (1 par parcours). Ses prérogatives ont été précisées par la DGD FVU sur la base de l'Arrêté du 30 juillet 2018. Suite à sa première réunion, il a été décidé de l'élargir à deux membres extérieurs supplémentaire pour mieux coller à l'éventail des métiers et à un représentant des *alumni* dès que l'association souhaitée par nos étudiants aura été mise en place (Annexes G et H : Statuts du CDP et Compte rendu du CDP 2019. Ces documents seront mis en ligne sur la page de la mention).

L'instance de suivi pédagogique est le **bureau du master**, soit le responsable de la formation (DETU) et les responsables de parcours : ils constituent les jurys de semestres et d'année et siègent en **commission pédagogique** chaque fois que nécessaire (notamment pour l'évaluation des candidatures et la mise en place des contrats pédagogiques, ainsi que pour les questions techniques urgentes). L'équipe administrative les assiste dans ces tâches. Le calendrier des jurys est publié et adressé par mail à l'ensemble de l'équipe et à tous les étudiants. Il serait bon de faire de même pour le calendrier des commissions.

Le suivi centralisé de l'**évaluation** a été un temps interrompu après la création de l'UGA et n'a donc pu servir à des ajustements annuels. A présent rétabli, il nous a permis de bénéficier pour le bilan des documents mis à disposition par l'Observatoire des formations (plateforme <http://biboard.u-ga.fr> d'où sont tirés plusieurs des documents présentés en

annexes et commentés en 4.2.1.). Plus modestement, mais dès 2016, nous avons de notre côté poursuivi annuellement une **procédure interne d'évaluation** des enseignements qui passe tant par des séances de discussion avec les étudiants que par un formulaire anonyme portant sur l'offre, le contenu et le fonctionnement (**Annexe I : Formulaire d'évaluation des enseignements**) : pour ce dernier, les retours sont plutôt maigres (8 en 2016-2017 et 2017-2018, 5 en 2018-2019 – baisse qui s'explique peut-être par le travail conjoint sur le bilan) et pointent surtout les dysfonctionnements administratifs (mais la situation administrative s'est nettement améliorée grâce à l'arrivée d'une gestionnaire très engagée) et la lourdeur du travail exigé aux S1 et S3 (dont nous poursuivrons l'aménagement l'an prochain). Pour une réflexion plus approfondie, le texte de la présente auto-évaluation, dont une première version a été élaborée par le bureau du master, a été proposée pour relecture aux étudiants des deux années, et certains ont mis en place un « Framapad » pour réfléchir collectivement à leurs propositions, que nous avons intégrées en 5.2. et 5.3. ; une réunion mi-mai a également permis de faire le point de vive voix avec ceux qui le souhaitaient (une dizaine de présents). Ce texte a aussi été soumis à l'ensemble de l'équipe pédagogique et administrative en parallèle de l'examen par les membres du CUFR et de la CFVU. La version finale de cette auto-évaluation est donc le fruit d'une élaboration associant tous ceux qui participent à la mention.

4.3. Modalités de suivi et d'acquisition des connaissances et des compétences

Après une première année très complexe, et une seconde compliquée, on peut penser que la mention a trouvé son « rythme de croisière ». Les équipes administratives et pédagogiques sont, espérons-le, en passe d'être stabilisées. Les problèmes tiennent beaucoup aux incompatibilités entre un traitement informatique très lourd et la souplesse nécessaire à l'apprentissage de la recherche et à l'individualisation des parcours en fonction des projets des étudiants.

Les étudiants disposent du Règlement des études (RDE) et des modalités de contrôle de connaissances (MCC) via un accès en ligne sur l'intranet (un lien sera créé sur la page d'accueil du master). Rappelons que ces documents font l'objet d'un vote de la CFVU au plus tard un mois après le début des enseignements. Le RDE (**Annexe F**), composé de 18 articles, permet de définir précisément les règles de fonctionnement de la formation (par exemple : modalités d'examen, publications des résultats...). Le tableau des MCC précise la répartition des UE en fonction des semestres, les UE (nature, ETCS, coefficient), l'organisation du contrôle des connaissances pour les deux sessions (contrôle continu, examen terminal, pourcentage des épreuves et durée des épreuves), le volume d'heures pour chaque UE (CM, TD, TP, stage, terrain...). En complément, le *Livret des études* rappelle également les informations sur les modalités de contrôle des connaissances (que chaque intervenant réprecise), sur la validation des compétences et sur la tenue des jurys. Un calendrier des jurys de semestres et d'année est par ailleurs affiché et diffusé par courriel à l'ensemble de l'équipe pédagogique et des étudiants.

Pour ce qui concerne les cours et séminaires, les **modalités de contrôle** (**Annexes 1 : Maquettes par parcours et par an**) mettent à égalité les différentes composantes du diplôme (3 ECTS pour 24H de séminaire). Il est à noter que cette base (imposée par la VP CFVU), conjuguée aux 30 ECTS obligatoires par semestre et à la nécessité de permettre des mutualisations, complique considérablement la répartition des cours. Aux semestres 2 et 4, moins riches en cours pour laisser le temps de la rédaction, le stage (70H minimum, compte rendu de 5 à 10 pages) est estimé à 6 ECTS et le mémoire de première année (ou « rapport de recherche ») compte entre 15 (parcours CISA et LCC) et 9 ECTS (SDA) ; le mémoire final est reconnu pour 24 (CISA, DiC) ou 27 (LCC, SDA) ECTS (il est prévu de travailler à une harmonisation dans le cadre du réaménagement du S2). Cette organisation témoigne à la fois du fait que les enseignements proposés dans la formation sont considérés comme également nécessaires, mais que le projet personnel des étudiants est la pierre de touche de l'édifice (justifié aussi par l'investissement nécessaire à la préparation et à la rédaction du mémoire ou du rapport de stage), ce qu'atteste également le fait que seule la note obtenue au mémoire n'est pas compensable.

Les modalités de contrôle des connaissances sont un des points d'insatisfaction du master. Leur fractionnement ne correspond pas à la fluidité des connaissances et leur multiplication crée des effets d'engorgement en fin de semestres 1 et 3, ainsi qu'un état de stress et de fatigue très fort, tant pour les personnels administratifs que pour les étudiants, souvent aussi amenés à travailler pour financer leurs études. La possibilité de rendre certains travaux au second semestre, validés par le jury d'année, n'est pas une solution totalement satisfaisante puisque le premier relevé de notes indique un résultat final en attente. Nous avons essayé plusieurs dispositifs pour ne pas évaluer tous les enseignements de manière traditionnelle et alléger le poids des travaux :

- pour l'UE de méthodologie, nous avons utilisé la formule des « matières » pour que les formations en bibliothèque et la préparation des stages soient pris en compte par l'évaluation des cours de méthodologie, qui est elle-même une étape dans la préparation du mémoire (problématisation et amorce de bibliographie mise aux normes) ;

- pour le bloc de spécialité, certains parcours avaient opté pour une note unique dans un séminaire au choix ; cette formule a été revue pour être harmonisée dans les trois parcours CISA, LCC et SDA et mieux prendre en compte l'investissement des étudiants : seul un enseignement du bloc de spécialité fait l'objet d'un dossier ; les deux autres sont évalués sur la base de la participation orale ou d'un exercice court de type compte rendu ou rédaction d'article critique. Pour l'instant, ces trois notes sont coefficientées (60%-20%-20%).

Par ailleurs, la LV1 peut être validée si l'étudiant est titulaire du CLES. Dans ce cas, nous les incitons à étudier une autre langue.

La validation des enseignements se fait le plus souvent sous forme de dossiers. D'autres exercices sont cependant exploités : comptes rendus d'enquête, de lectures, rédaction pour des sites scientifiques, rédaction d'articles critiques, ... Un point intéressant est la capacité de l'équipe enseignante à prendre en compte le projet des étudiants : les travaux qu'ils ont à rendre dans les différents séminaires sont, dans toute la mesure du possible, en rapport avec ou un apport pour le mémoire de recherche ou le projet professionnel. L'oral, particulièrement mis à contribution dans le format du séminaire,

fait l'objet d'une attention particulière dans le bloc de spécialité, où deux des séminaires peuvent être ainsi validés sur la participation.

Pour ce qui concerne les compétences, nous avons précisé en 1.1. qu'elles étaient décrites en plusieurs endroits. Les deux étapes du mémoire de recherche ou, pour le parcours DiC, les rapports de stage, permettent d'en apprécier l'acquisition. Il est par ailleurs à noter que l'UGA met à disposition un portefeuille d'expérience et de compétences, outil institutionnel de suivi des compétences. Avec 35% d'utilisateurs actifs (soit 4300) (contre 22% au niveau national) et 8% de nouveaux utilisateurs chaque année, il traduit la volonté de l'établissement en ce domaine. Ce dispositif, dont l'existence a été signalée à l'équipe pédagogique dans le cadre de la préparation de cette évaluation, sera exploité à l'avenir.

Une démarche UGA est également proposée pour la rédaction des **fiches RNCP** : recueil des informations, relecture, mise en forme, inscription au RNCP, validation CNCP. L'UGA est membre de la Master Chain pour la création des fiches RNCP de Masters : rédaction des fiches, 3 relectures successives par différentes universités, relecture finale DGESIP, publication sur site CNCP.

Points forts et points d'amélioration en termes de pilotage de la formation

- Une équipe diversifiée et soucieuse de mettre le projet de l'étudiant au cœur de sa pédagogie.
- Une formation « intégrante » et attractive, bien placée nationalement en termes de réussite mais qui devra néanmoins continuer de préciser la diversité de ses débouchés professionnels.
- Des améliorations nécessaires (et en cours) des instances de concertation, notamment pour mieux intégrer les étudiants et des représentants du monde professionnel et social (ce que permet la mise en place du conseil de perfectionnement).
- Une charge de travail à alléger (évolution amorcée par la diversification des exercices proposés) ou du moins à mieux équilibrer (réflexion entamée en concertation avec les étudiants).

5. Conclusions et perspectives

5.1. Points forts : synthèse des éléments signalés à mesure

- Une formation identifiable, originale dans le paysage universitaire, attractive au niveau national et international.
- Une formation à la fois cohérente et suffisamment diversifiée (quatre parcours, options, stages, enseignements de spécialisation et enseignements d'ouverture) pour permettre aux étudiants de construire leur projet personnel.
- L'organisation et l'équipe pédagogiques répondent aux objectifs clairement fixés en termes de contenus comme en termes de compétences, et ont su faire un atout des deux années du master pour mettre en place une progression. Le taux de réussite est supérieur au taux national en LLASHS.
- Un adossement à la recherche substantiel et concret, soucieux de construire des savoir-faire et une déontologie transférables dans un large éventail de métiers et de situations. Notamment, un apport actif à la formation numérique.
- La perspective de la professionnalisation est concrètement prise en compte et des liens anciens et solides existent avec le monde socio-économique, en particulier dans le parcours DiC à orientation professionnalisante, qui bénéficie d'une expérience de quinze années et d'un réseau local et régional. Cela se traduit par l'excellente insertion professionnelle des étudiants de ce parcours (il y a encore trop peu de données pour les autres).
- La dimension internationale dispose d'un cadre solide et continue de se développer.
- Une formation « intégrante », tant pour les situations de reprises d'étude ou les réorientations, que pour le dialogue qu'elle permet entre les disciplines, les méthodes, les perspectives, les objets d'étude.

5.2. Points d'amélioration

La description ci-dessus a été élaborée à partir de nos objectifs et des résultats constatés. Il reste que les conditions pour réaliser ce programme n'ont pas toujours été optimales, ni pour les étudiants, ni pour les personnels. Les points d'amélioration listés ci-dessous tiennent donc compte, d'une part, de cette situation, d'autre part des insuffisances constatées dans le projet lui-même après sa mise en œuvre.

5.2.1. Amélioration structurelle

- Stabiliser l'équipe administrative et pédagogique. Le master a subi une très grande instabilité sur les postes administratifs (trois gestionnaires de scolarité en trois ans, avec une période de vacance de six mois ; départ du responsable administratif « historique »). Cette situation, très préjudiciable pour les étudiants et qui a privé les responsables pédagogiques du soutien essentiel, *a fortiori* au moment de la mise en place d'une nouvelle maquette, est, espérons-le, désormais derrière nous. De même, l'équipe pédagogique de direction a changé et l'une des fonctions de responsable de parcours est restée vacante pendant deux ans (assurée par intérim par le DETU) : cette situation sera corrigée à la rentrée et a été anticipée (la collègue qui reprend ces fonctions a été progressivement associée aux activités du bureau).
- Améliorer les instances de concertation, notamment pour mieux intégrer les étudiants et des représentants du monde professionnel et social (ce que permet la mise en place du conseil de perfectionnement, réuni cette année sur la base du

volontariat pour les étudiants et qui sera parachevé à la rentrée 2019 par l'organisation d'élections étudiantes et l'accroissement du nombre des membres extérieurs).

- Améliorer la coordination des enseignements et faciliter l'ouverture aux autres formations : essentielles pour notre mention et exigées par le cadrage, elles sont techniquement difficiles à mettre en place (accès à l'information, procédures d'inscription, transmission des résultats) et malheureusement parfois freinées par les départements extérieurs. L'offre d'enseignements transversaux à l'échelle de l'UGA est également utilisée, mais elle est instable et parfois insuffisante pour le niveau master.

- Organiser la collaboration avec le département de sociologie. L'enseignement de la sociologie de l'art et de la culture est pour l'instant assuré par un professeur et par des doctorants ou jeunes docteurs contractuels. Cette situation tient au fait que les trois supports EC de sociologie de l'art et de l'imaginaire rattachés à l'équipe ont été affectés à l'équipe et au master de sciences sociales, avec des profils très différents. Néanmoins, l'arrivée d'un nouveau professeur au département de sociologie devrait permettre un meilleur partage des tâches.

- Travailler sur l'outil de gestion numérique, qui répond difficilement à la souplesse requise par le terrain pédagogique, particulièrement lorsque celui-ci doit permettre aux étudiants de construire leur parcours.

5.2.2. Amélioration du fonctionnement interne

- Mieux associer les étudiants au pilotage de la formation. Outre la participation de leurs représentants au conseil de perfectionnement, nous allons mettre en place, à la demande des étudiants, un annuaire d'*alumni* et envisager une association des étudiants du master sur le modèle de l'Aémd (parcours DiC). Ils proposent également un système de « parrainage/marrainage » entre M1 et M2, avec des rencontres régulières, qui sera expérimenté à la rentrée 2019, et ont fait une demande de salle commune auprès de la direction de l'UFR.

- Mieux équilibrer la charge de travail. Une réflexion est en cours sur l'articulation des semestres, notamment la possibilité de mieux étaler les cours sur les trois premiers : il est *a minima* envisagé de transférer un séminaire du S1 et du S3 vers le S2 (la mise en œuvre ne pourra cependant se faire avant la rentrée 2020 car elle suppose aussi une révision des ECTS et la validation par la CFVU).

- Continuer de mener une réflexion sur les modes d'évaluation. Le Conseil de perfectionnement préconise d'améliorer l'ouverture au projet (au « faire ») et de développer les capacités créatives (ce que permet aussi le regard de la recherche). Il rappelle qu'amener les étudiants à se sentir légitimes à critiquer est un apport essentiel de la formation à et par la recherche.

- Formaliser les relations au monde professionnel pour les parcours autres que DiC et approfondir la réflexion sur les débouchés pour le parcours CISA (le résultat des premières enquêtes aidera à le faire). Continuer de développer les activités professionnelles liées à la recherche (ateliers de préparation de colloques ou journées d'étude en M2 par exemple, le cas échéant avec les doctorants, pour améliorer la continuité d'un niveau à l'autre). Harmoniser les stages.

- Continuer de travailler sur la communication : malgré un effort significatif de mise à disposition des documents et des informations, la déperdition reste importante.

- Développer l'articulation M / D : des échanges existent déjà (invitation aux journées doctorales, participation aux séminaires de recherche en M2), qui pourraient être enrichis (inviter les étudiants de master aux présentations des métiers de la recherche, les associer dans des montages de projet ou des préparations d'événements). Les étudiants souhaitent également pouvoir discuter de leur sujet de mémoire avec les doctorants (suite à une première expérience très concluante en 2017).

- Améliorer l'articulation L / M : analyser les modes d'accès à l'information (insuffisant malgré la participation au Forum des masters et la mise à disposition de dépliants de présentation : problème de temporalité ?) ; mais aussi réflexion nouvelle à mener sur la transition entre les deux cycles (écart probablement grandissant entre la part magistrale du L et l'autonomie critique à construire en M). L'apport du DETU L dans le Conseil de perfectionnement permettra d'avancer dans ce chantier important. La réduction à une campagne de recrutement devrait aussi permettre de mieux aider les étudiants extérieurs admis à anticiper leur sujet de recherche.

5.3. Perspectives d'évolution

Le projet étant à préparer ultérieurement et dépendant bien sûr de ce premier retour, il faut considérer les propositions qui suivent comme des pistes, qui doivent faire l'objet d'une discussion au sein du département des Lettres et du laboratoire Litt&Arts.

Nous espérons vivement que le schéma en trois « blocs » imposé lors de la dernière offre de formation, qui nous semble globalement avoir fait ses preuves, tant en termes de lisibilité que d'équilibre entre formation partagée et projet individuel, mais aussi de coût (nombreux enseignements mutualisés ou en ouverture qui avaient permis une reconfiguration à coût constant) pourra perdurer et continuer d'être amélioré, sans être mis en péril par une gestion comptable indifférente à l'intérêt pédagogique. Parmi les améliorations possibles, certaines exigeraient en effet quelques moyens supplémentaires : la possibilité de dédoubler certains cours, notamment du bloc 2 (« de spécialité »), pour que le format du séminaire y soit pleinement applicable ; de même, les perspectives d'évolution qui suivent devraient pouvoir s'appuyer sur la création de deux enseignements ; il serait également préférable que l'invitation d'écrivains pour les ateliers ne soit pas strictement suspendue à la réussite des appels à projets.

Plusieurs chantiers :

- Renforcer l'offre « écriture créative » (c'est l'articulation critique / création qui semble faire venir beaucoup d'étudiants vers le parcours LCC) : Création d'une responsabilité des résidences d'artistes ? Ouverture d'un second atelier au semestre 3, plus axé sur les écritures techniques (traduction littéraire – également en lien avec un axe de recherche de l'UMR –, articles de critique) ? Créer une formation professionnalisante aux ateliers de création ? Par ailleurs, une organisation des ateliers d'écriture en format « Master Class », en lien avec la MaCI, est en discussion (cela permettrait également d'alléger l'emploi du temps hebdomadaire des semestres 1 et 3).
- Mettre en cohérence / donner plus de visibilité à l'orientation « *Media studies* » / Etudes des médias, dont l'équipe enseignante a beaucoup évolué mais couvre toujours un éventail large : archéologie des *media*, imaginaire des *media*, arts et cultures numériques, intermédialité. Dimension théorique et pratique, voire créative (production texte / image). Là aussi, il faudrait probablement envisager l'ouverture d'une offre de séminaire spécifique et transversal.
- Formaliser l'accueil des étudiants internationaux. Comme détaillé en 3.7., nous avons commencé à reconfigurer un accompagnement linguistique et culturel spécifique et progressif, qui permettrait aussi un meilleur affichage au niveau de l'UGA et pourrait à ce titre être en partie intégré dans l'offre d'ETC par le Service des enseignements transversaux (SET), comme cela avait été initialement prévu pour le cours « Normes et usages ».
- Une offre de CU à compléter :
 - Ouvrir un CU Littératures internationales pour la jeunesse (LIJ) : ce certificat offrira un complément de formation en littérature internationale pour la jeunesse, abordant ses différents genres (notamment les contes), les problématiques du texte en traduction, le rapport texte et image. Il s'adressera particulièrement aux bibliothécaires, documentalistes, aux enseignants du secondaire (PLC) ou aux professionnels de la librairie.
 - Ouvrir un CU Métiers de l'imaginaire : un programme « Imaginaire et métiers », élaboré en concertation avec le service de la formation continue, est envisagé à destination des métiers du patrimoine, du tourisme et de l'environnement, ainsi qu'à ceux de l'accompagnement à la personne (soin, insertion, réinsertion, éducation) et du management.

Annexes

TABLE DES ANNEXES

• Documents fournis aux étudiants du master ALC

- Annexe A (A.1.-A.4.) : Plaquettes de présentation de la mention ALC et des quatre parcours
- Annexe B : *Livret des études 2018-2019*
- Annexe C : *Livret des enseignements 2018-2019* (en complément du tableau des UE ou MCC)
- Annexe D : *Conseils pour la présentation et la rédaction du mémoire*
- Annexe E : Liste des directrices et directeurs de mémoire (en complément de la liste de l'équipe pédagogique)
- Annexe F : Règlement des études (RDE) 2018-2019
- Annexe G : Statuts du Conseil de perfectionnement (CDP)
- Annexe H : Compte rendu du Conseil de perfectionnement (CDP 2019).
- Annexe I : Formulaire d'évaluation des enseignements (procédure interne)
- Annexe J : Programme et visuel des manifestations organisées par les étudiants du parcours DiC pour Le Printemps des poètes 2019.

• Indicateurs et maquettes

- Annexe 1 : Tableau des unités d'enseignement (*fourni sous la forme de la maquette et des MCC*)
 - Annexes 1.1. : M1 - parcours CISA
 - Annexes 1.2. : M1 - parcours DiC
 - Annexes 1.3. : M1 - parcours LCC
 - Annexes 1.4. : M1 - parcours SDA
 - Annexes 1.5. : M2 - parcours CISA
 - Annexes 1.6. : M2 - parcours DiC
 - Annexes 1.7. : M2 - parcours LCC
 - Annexes 1.8. : M2 - parcours SDA
- Annexe 2 : Tableau de l'équipe pédagogique (par parcours)
- Annexe 3 : Tableau des effectifs 2016-2019
- Annexes 4.1, 4.2, 4.3 : Caractéristiques des étudiants de M1 (par année)
- Annexe 5 : Origine des étudiants issus d'une licence UGA
- Annexe 6 : Nationalités
- Annexe 7 : Taux de réussite par parcours 2016-2019
- Annexe 8 : Doublants par parcours 2016-2019
- Annexe 9 : Tableau de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études pour 2016-2017
 - Annexe 9.1 : Devenir à un an des diplômés de master 2016-2017
 - Annexe 9.2 : Devenir à un an des diplômés de master 2016-2017 par parcours
 - Annexe 9.3 : Indicateur de l'emploi 2014-2017 (par parcours : attention, seule la dernière année concerne l'actuelle mention)
- Annexe 10 : Répertoire des emplois à deux ans pour 2011-2015 (antérieur à l'actuelle mention, sauf pour le parcours DiC)
- Annexe 11 : Extractions de pstage pour 2016-2018
- Annexe 12 : Fiche du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) pour les masters ALC – Etat provisoire.